



Censure à la STCUM ?

Le collectif new-yorkais Gran Fury fait encore parler de lui ! Des affiches, assez crues merci, visant à sensibiliser les gens au sida sont déjà exposées dans les rues de Montréal sur un fond nationaliste québécois. Mais une deuxième série qu'on devait voir, dans le métro cette fois, a été refusée par la STCUM
Page B-3

Mens sana in corpore sano

Faire disparaître l'éducation physique de la grille-horaire des cégepiens, serait-ce un crime de lèse-société à l'heure des « Allez jouer dehors », du délire aérobique et des réclames déclarant la guerre ouverte au cholestérol et autres substances prenant d'assaut nos artères ? La chronique éducation d'Isabelle Paré.
Page B-5

Montréal méprise ses transports

Bouts de route inachevés, port sous-utilisé, transports aériens sinistrés et déclassés par Toronto : la situation des transports à Montréal n'est pas reluisante. Réal Bouviera, qui a assisté la semaine dernière à un colloque sur la question, dresse un bilan sans complaisance et constate l'incurie des pouvoirs publics.
Page B-8

Trois lauréats canadiens au CIMM

Trois pianistes canadiens ont remporté les premières places au Concours international de musique de Montréal : outre le grand lauréat, Richard Raymond, la jeune Québécoise Lucille Yoonhi Chung (photo ci-contre) a remporté le 2e prix de même que celui de la meilleure interprétation de l'oeuvre canadienne inédite.
Page B-3



LA GRÈCE DANS LA TOURMENTE DES BALKANS

Critiqués pour leur gestion économique et leur rôle politique dans la région, les Grecs se sentent mal aimés et se demandent où sont leurs amis

Jocelyn Coulon

ATHÈNES — La Grèce passe un bien mauvais moment. Ilot de stabilité dans une péninsule balkanique à feu et à sang, le pays s'enfonçant pourtant dans la crise économique, les rivalités politiques et les querelles diplomatiques avec ses voisins et ses alliés occidentaux.

Partout, aux terrasses des cafés, dans les officines gouvernementales et même les magasins, les Grecs discutent avec passion des plaies qui s'abattent sur le pays. On parle même de guerre avec la Macédoine, au plus grand étonnement des étrangers. « Nous ne méritons pas cela et personne ne semble s'en préoccuper, dit un officiel du ministère des Affaires étrangères. Où sont nos amis ? »

Les amis sont fatigués et même exaspérés car, dit-on, les Grecs sont en partie responsables de leurs maux. Depuis quelques mois, la Grèce est aux prises avec un déluge de critiques et d'attaques de l'étranger concernant la gestion économique et les prises de positions diplomatiques du gouvernement du premier ministre Constantinos Mitsotakis sur la Yougoslavie et la Turquie. Sur le plan intérieur, le cabinet conservateur, installé il y a deux ans, semble vivre ses derniers jours. Ne disposant que d'une majorité de deux sièges au Parlement, il risque le coup de grâce à tout moment.

La question de Macédoine

Tout a commencé l'été dernier, lorsque la fédération yougoslave a éclaté et que la guerre civile s'est installée en Croatie. Le gouvernement grec fut un des seuls au sein de la CEE, avec la France, à préconiser le remodelage et le maintien en vie de la Yougoslavie. Cette position n'était pas sans arrière-pensées. L'éclatement de la Yougoslavie allait nécessairement déboucher sur la formation de nouveaux pays dont un, la république de Macédoine, n'était pas du goût d'Athènes. En appuyant une solution fédérale, la Grèce voulait éviter une confrontation avec ce nouvel État.

Mais les événements se sont accélérés et en septembre la Macédoine a proclamé son indépendance après avoir tenu un référendum boycotté par la minorité albanaise. La Grèce s'est alors mobilisée comme jamais depuis la révolution qui avait chassé les colonels en 1974. Athènes a utilisé son droit de veto au sein de la CEE pour bloquer la reconnaissance du nouvel État. Seules la Bulgarie et la Turquie ont reconnu la Macédoine.

Sur le plan intérieur, le gouvernement conservateur a joué l'unité nationale en rassemblant autour du premier ministre Mitsotakis tous les partis politiques, les intellectuels et l'ensemble du peuple grec. Un peu trop d'ailleurs. Antonis Samaras, qui dirigeait le ministère des Affaires étrangères et qui faisait preuve d'un grand zèle dans l'affaire macédoine, a été viré le 13 avril dernier car il portait ombrage au premier ministre. Il est aujourd'hui l'homme le plus populaire du pays.

« La question de Macédoine unit tous les Grecs dans une même ferveur, dit Thanos Veremis, directeur de la Fondation hellénique pour la défense et la politique étrangère. Le nom de Macédoine appartient à l'héritage grec et personne ne peut l'utiliser de la façon dont le gouvernement de Skopje le fait ».

« Le gouvernement de Skopje » (prononcer Skopia), voilà comment les Grecs nomment la république de Macédoine et chaque fois qu'un étranger utilise ce nom, les plus radicaux des Grecs le rappellent à l'ordre. Le nom de Macédoine appartient aux Grecs, un point c'est tout. (Voir autre article).

« Ce n'est pas une question de nationalisme à la Jean-Marie Le Pen », dit M. Veremis lorsqu'on évoque la mobilisation sans précédent des Grecs. « C'est simplement du patriotisme ».

Pour bloquer la reconnaissance internationale de la Macédoine, Athènes fait valoir quatre points. D'abord, le nom. Macédoine est déjà le nom d'une province grecque qui borde la république du même nom. De plus, la Macédoine est historiquement une partie de la Grèce depuis 3000 ans et à ce titre son histoire est intimement liée à celle des Grecs.

« Lorsque les gens de Skopje déclarent qu'Alexandre le Grand et Aristote sont Macédoniens, ils déforment l'histoire, dit Joannis Tsalouhidis, secrétaire général du ministère de la Macédoine et de la Thrace. Ces grands hommes sont des Grecs alors que les soi-disant Macédoniens



de Skopje sont des Slaves, principalement des Bulgares ».

Avec le nom vient la nationalité macédoine. « Qu'est-ce que cela veut dire? demande M. Veremis. Dans ce territoire, il y a 25% d'Albanais, 67% de Bulgares et le reste est composé de Serbes et de Musulmans. Des Macédoniens, ça n'existe pas. D'ailleurs, la Bulgarie a refusé de reconnaître la nationalité macédoine soulignant ainsi les origines bulgares de la majorité de la population ».

Athènes souligne que la Macédoine va éclater à cause de son hétérogénéité ethnique. « La majorité des Albanais veut joindre la grande Albanie et leurs frères du Kosovo serbe. Les Serbes sont attirés par la Serbie et de nombreux bulgares demandent le rattachement avec la Bulgarie, dit Veremis. Il n'y a que les

Voir page B-2 : Grèce

La Macédoine est grecque

Jocelyn Coulon

THESALONIQUE — Serrée entre un magnifique bord de mer spécialement aménagé où des milliers de personnes viennent chaque jour se balader, et de petites montagnes qui l'entourent, Thessalonique, la capitale de la Macédoine, est une ville agréable et calme aux antipodes d'Athènes, chaotique et polluée.

On a du mal à imaginer que le 14 février dernier, plus d'un million de Grecs se sont rassemblés sur la place Aristote et dans les rues avoisinantes pour réaffirmer au monde entier la grécité du nom Macédoine.

« Ne voyez pas dans ce rassemblement une manifestation de chauvinisme et de nationalisme étroits, dit Joannis Tsalouhidis, secrétaire général du ministère de la Macédoine et de la Thrace. Les Grecs sont patriotes et l'histoire de cette région est chargée de symboles ». Comme ce grand portrait ovale d'Alexandre le Grand qui orne le fronton du bel édifice ocre du ministère dans le centre de la ville.

Dans cette ville on aperçoit des signes qui rappellent la grandeur de la Macédoine de Philippe II et de son illustre fils, Alexandre le Grand. Les monuments, les musées, les menus de restaurants, les brochures d'hôtels, les guides de voyages, les cartons d'allumettes et les livres d'archéologie affichent tous ses signes dont le fameux soleil à huit branches, emblème de la dynastie macédoine qui fit tant pour la Grèce et l'hellénisme.

Mais Thessalonique et ses musées ne sont pas toute la Macédoine et pour me convaincre que l'histoire de la Macédoine est bien liée à celle de la Grèce, l'historienne et guide Eugénia Koukoura m'offre de parcourir la campagne macédoine à la découverte des trésors et des temples de cette région.

Cette belle femme, qui parle huit langues et qui partage son temps entre sa famille et l'étude quotidienne de l'histoire et de la civilisation grecques, est intarissable. Elle me raconte l'histoire de cette cité, Pella, jadis capitale du royaume de Macédoine, qui fut un modèle urbain. Sur le site, les fouilles archéologiques se poursuivent et les visiteurs peuvent y admirer des mosaïques vieilles de 2500 ans parfaitement conservées.

À quelques kilomètres de là, à Lefkadia, de grandes tombes de l'époque macédoine font toujours l'objet d'excavation, de restauration et d'études. Plus au sud, Vergina, une autre grande capitale, a depuis quelques années révélé la richesse de ses monuments et de ses tombes, dont le contenu est exposé à Thessalonique.

Partout, Mme Koukoura, me montre les inscriptions en grec, me rappelle comment dans l'Antiquité la Macédoine et la Grèce ne formaient qu'une entité qui n'a rien à voir avec « cette république de Macédoine » aujourd'hui peuplée de Slaves.

Bien sûr, la Macédoine, ne fut pas toujours grecque à 100%. Dès le VIIe siècle, les Bulgares occupent la

Voir page B-2 : Macédoine

Le nouveau combat de Melina



Melina Mercouri mène un nouveau combat pour la reconnaissance de l'héritage grec dans la question macédoine.

Jocelyn Coulon

ATHÈNES — Avec ses grands yeux pleins de ferveur et son sourire contagieux, Melina Mercouri a une nouvelle passion qui la dévore : sauver le nom de Macédoine qui appartient à l'histoire de la Grèce et que personne ne peut s'approprier.

« Je suis prête à partir au combat pour convaincre les Européens et les Américains que nous ne reconnaitrons jamais cette république de Macédoine, dit-elle. Pour nous, la défense de ce nom, c'est la défense de notre identité, de notre âme. Ce n'est pas seulement une chose vague. » Elle vient de signer, avec le prix Nobel de littérature Odysseus Elytis,

une lettre adressée à tous les leaders européens pour les convaincre de ne pas reconnaître la république de Macédoine.

Recroquevillée dans son grand fauteuil de couleur mandarine, Melina, comme elle veut qu'on l'appelle, lance ses bras en l'air, roule des yeux, tort ses jambes. Elle parle de la Grèce avec intensité, comme jadis elle jouait ses personnages de Phédre, Lysistrata ou Médée dans les films qui l'ont fait connaître à travers le monde où lors de ses visites dans les pays occidentaux pour dénoncer la dictature des colonels.

Avec un tel personnage, le gouvernement grec n'aurait guère de mal à convaincre ses alliés occidentaux que sa cause est juste dans l'affaire de Macédoine.

« Toute cette question de Macédoine a été mal expliquée par le gouvernement actuel, dit-elle. Après de l'opinion publique internationale, le premier ministre a insisté sur le nom, alors qu'il y a plus que ça. C'est la culture et l'histoire de la Grèce qui sont menacées ». Elle est abasourdie par les réactions de la presse américaine sur la Macédoine. « C'est ignoble. Les journalistes américains ne comprennent rien ».

Melina, qui vient juste d'apprendre que la ville de Thessalonique a été choisie capitale européenne de la culture pour 1997, estime que le gouvernement aurait dû jouer la carte de la culture pour défendre son dossier macédoine.

« La Grèce a une bombe atomique, c'est sa culture, dit-elle. Si nous ex-

ploitions, dans le bon sens du terme, la culture, nous pouvons regagner notre prestige et notre histoire ».

« J'aurais organisé dix, vingt expositions à travers le monde pour célébrer l'histoire de la Macédoine », lance celle qui fut ministre de la Culture dans le cabinet d'Andreas Papandréou de 1981 à 1990.

Melina pense que la Grèce étouffe à cause de tous ces problèmes qui surgissent autour d'elle : la désintégration de la Yougoslavie, les revendications des minorités, l'arrogance de la Turquie sur la question chypriote.

« Nous ne sommes pas un peuple guerrier. Mais si tu nous touches dans le cœur, si tu nous touches dans nos intérêts de premier ordre, alors nous devenons très sentimentaux ».

CAHIER
SPECIAL

MUSÉE DE LA CIVILISATION Le Saint Laurent

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 5 juin 1992

PARUTION
le 20 juin
DANS
LE DEVOIR

Le Musée de la civilisation de Québec présente à compter du 23 juin une exposition sur le fleuve Saint Laurent à laquelle LE DEVOIR s'associe en publiant un cahier spécial.

Le Saint Laurent, attention fragile est une exposition qui veut faire connaître le fleuve et faire prendre conscience de la nécessité de le protéger. Le cahier du DEVOIR qui servira de document d'accompagnement à l'exposition présentera ce géant et son environnement naturel, humain, industriel. On y traitera des principales questions environnementales qui l'affectent et des mesures à prendre (ou déjà prises) pour assurer la conservation d'un milieu de vie de qualité pour ses habitants.



PHOTO JOCELYN COULON

À la frontière avec la Grèce, les Macédoniens ont ouvert un *duty free* (à gauche) du nom de Solun qui veut dire Thessalonique en slave. Les Grecs trouvent la chose plutôt provocante.

◆ Grèce

dirigeants macédoniens pour croire en leur pays.

Au Parlement de Skopje, la capitale de la république de Macédoine, le groupe pro-bulgare contrôle 38 députés sur 120.

Enfin, les Grecs estiment que les dirigeants de Skopje n'ont pas renoncé aux prétentions expansionnistes de la Yougoslavie communiste. Des documents circulent en Macédoine et dans la diaspora macédonienne (à Toronto et en Australie) sur la nécessité de réunifier la grande Macédoine (comprenant la province grecque et une partie de la Bulgarie). De plus, des billets de banque à l'effigie de la Tour Blanche de Thessalonique ont failli être mis en circulation.

L'irritation de la CEE

Les dirigeants de Skopje protestent de leur bonne foi. Ils disent n'avoir aucune prétentions territoriales et vouloir vivre en parfaite harmonie avec la Grèce. Ils demeurent inflexibles sur la question du nom de leur république que le dirigeant yougoslave Josip Tito leur a donné en 1944.

L'automne dernier, la Communauté économique européenne a penché en faveur de la Grèce malgré le fait que son envoyé spécial en Yougoslavie, l'ancien ministre français Robert Badinter, ait présenté un rapport recommandant la reconnaissance de la Macédoine. En décem-

bre, la CEE a adopté une résolution stipulant que le gouvernement de Skopje devait changer le nom du pays et a demandé aux deux États de régler leur différent par la négociation.

Mais les deux partis campent sur leurs positions au grand désespoir de la CEE qui ne cache plus son irritation envers la Grèce. Il est vrai que les positions diplomatiques du gouvernement grec sur la question yougoslave gênent à un moment où la Serbie est explicitement accusée d'entretenir la guerre contre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. M. Mitsotakis est le seul leader européen à s'être rendu à Belgrade récemment et Athènes a reconnu la nouvelle Yougoslavie alors que de nombreux pays demandent son exclusion des Nations unies et des grandes organisations européennes.

Mais les Grecs se défendent. « Mettre la Serbie au pied du mur n'a aucun sens, déclare un officiel des Affaires étrangères. Qui va dialoguer avec Belgrade si tout le monde isole ce pays? Nous maintenons le contact tout en appliquant les résolutions de la CEE et des Nations unies. »

Le 2 mai, la CEE a signifié à la Grèce sa volonté de reconnaître la Macédoine pour la protéger des ambitions serbes. La semaine dernière, la Russie a envoyé le même message aux dirigeants grecs.

La colère de la CEE envers la Grèce n'est pas seulement liée aux

problèmes de la Macédoine et de la Yougoslavie. S'y ajoutent le veto grec envers toute amélioration des relations CEE-Turquie et les difficultés économiques de la Grèce. Au début mai, un article cinglant publié dans *The Economist* et qui a suscité l'indignation en Grèce, préconisait pratiquement l'expulsion de la Grèce de la CEE.

Athènes est accusée de recevoir des milliards de dollars de la CEE depuis dix ans et de ne rien faire pour assainir son économie malgré les promesses de son gouvernement.

Sur la question turque, la CEE veut agir promptement. La Turquie a été une fidèle alliée pendant la guerre du Golfe et sa position au Moyen-Orient devient de plus en plus importante. Avec l'éclatement de l'Union soviétique, les Turcs ont accéléré leurs échanges diplomatiques et économiques avec les républiques musulmanes d'Asie centrale.

Toutefois, la Grèce bloque toute aide économique de la CEE à la Turquie à cause du problème chypriote.

« La Grèce va encore payer, dit un diplomate grec. La Turquie a envahi Chypre et le problème pourrait depuis 20 ans. Maintenant on nous demande de ne pas brusquer Ankara à cause du Golfe, de l'Asie centrale et de je ne sais quoi. »

La prochaine guerre

Les Grecs sont abasourdis par la façon dont les pays ouest-européens et nord-américains traitent de la question yougoslave.

« Les Hollandais, les Danois et les Américains ne comprennent rien aux problèmes des Balkans, dit un officiel grec. Ce sont des gens d'une grande ignorance qui pensent que tous les peuples peuvent vivre au sein d'un même pays dans la paix et l'harmonie. Ils oublient l'histoire de cette région. Nous, les Grecs, savons ce qui se passe ici. »

Au ministère grec des Affaires étrangères, on souligne que la Grèce avait averti ses alliés de la CEE et de l'OTAN que la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine entraînerait une guerre avec la Serbie.

« Le massacre a commencé immédiatement après la reconnaissance, dit cet officiel. La Bosnie n'est pas une nation homogène comme la Slovaquie. Et puis, si on reconnaît la Bosnie, pourquoi ne pas reconnaître les enclaves serbes qui déclarent leur indépendance ou les Albanais du Kosovo et de la Macédoine. »

Pour la Grèce, la prochaine guerre aura lieu à ses frontières lorsque la Macédoine éclatera sous la pression des Albanais et de certains Bulgares. Les signes avant-coureurs sont nombreux.

Le 24 mai, les Albanais du Kosovo serbe ont voté pour leur indépendance malgré les menaces de Belgrade qui fera tout pour éviter cette sécession. Les Albanais de Macédoine penchent aussi vers l'indépendance et un groupe de pression, *Americans for Kosova*, fait paraître depuis quelques jours dans la presse américaine des appels pour l'indépendance de la république du Kosovo avec une carte illustrant l'étendue de ce pays : une partie du Monténégro, le Kosovo serbe et la moitié de la Macédoine.

« Il n'est pas question d'envahir Skopje, dit le ministre de la Défense, Ioannis M. Varvitsiotis. La Grèce n'a aucune prétention territoriale en Yougoslavie. » Le ministre indique que le gouvernement a renforcé la présence militaire à sa frontière nord pour contrôler les réfugiés qui arrivent, pour l'instant, d'Albanie.

Advenant une sécession des Albanais de l'ex-Yougoslavie, la Serbie pourrait tourner ses canons vers le Kosovo et la Macédoine, l'Albanie prendrait position pour ses frères et la Bulgarie pourrait en profiter pour annexer un morceau de la Macédoine. Le feu n'est pas loin des frontières de la Grèce et les Grecs se sentent bien isolés.

L'auteur était l'invité du Congrès hellénique du Québec.

◆ Macédoine

région et se disputent avec Byzance. Puis les Ottomans prennent le contrôle du territoire jusqu'en 1912. À partir de ce moment jusqu'en 1944, la Macédoine sera dépecée par les Serbes, les Bulgares et les Grecs. Chaque fois, il y aura des transferts de population forcés ou voulus.

Aujourd'hui, la Macédoine grecque est peuplée d'environ 2,2 millions d'habitants, dont à peine 100 000 sont d'origine slave.

Mme Koukoura m'indique qu'à peine 30 % du territoire de la république de Macédoine faisait partie de la Macédoine d'Alexandre.

Dans le petit village grec d'Evzoni, à la frontière avec la république de Macédoine, le maire de l'endroit, Ionnis Damianides, craint que toute cette controverse sur la Macédoine ne provoque des problèmes pour sa communauté.

Depuis que la tension s'est installée entre les deux pays, les échanges commerciaux ont diminué et les « Macédoniens » qui venaient à Evzoni pour travailler dans les champs ont disparu.

« Pourquoi les gens de Skopje provoquent-ils notre colère avec l'utilisation de noms qui appartiennent à notre histoire », demande-t-il. En effet, juste de l'autre côté de la frontière grecque, les « Macédoniens » ont installé un *duty free* du nom de Solun, qui veut dire Thessalonique en slave. Pour l'instant, les quatre employés du magasin n'ont pas grand-chose à faire puisque les touristes européens qui passaient par la Yougoslavie pour se rendre en Grèce ont disparu.

Les habitants du village redoutent l'afflux de réfugiés comme c'est actuellement le cas pour les régions face à l'Albanie. Pour l'instant, les seuls réfugiés rencontrés au poste frontières d'Evzoni sont des Roumains qui sont systématiquement refoulés. Mais advenant la guerre, le décor pourrait bien changer.

Quelle est donc la solution à ce problème qui menace d'entraîner la



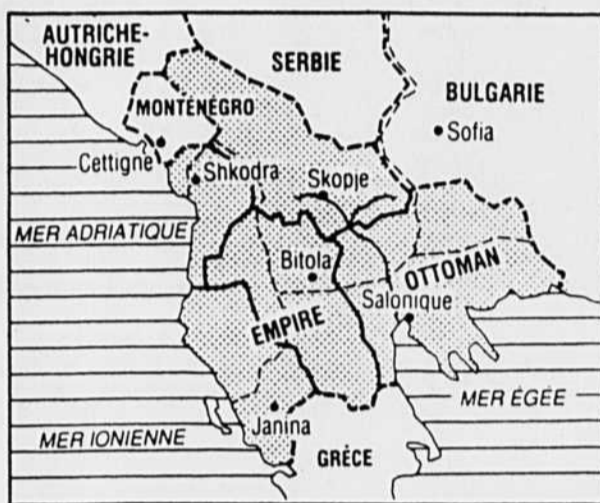
PHOTO JOCELYN COULON

Ionnis Damianides, maire d'un village à la frontière macédonienne.

Grèce dans une nouvelle guerre balkanique comme celles qui firent rage au début du siècle à propos justement de la Macédoine?

Publiquement, les politiciens et les officiels grecs maintiennent la ligne dure. Macédoine est un nom grec et le gouvernement de Skopje devra trouver un autre nom pour son pays. En privé, tous les interlocuteurs rencontrés sont angoissés. Certains accepteraient un nom comme république slave de Macédoine. Mais d'autres font remarquer que le maintien du mot Macédoine et la reconnaissance de la république par Athènes ferait tomber n'importe quel gouvernement grec.

La Grèce a fait de cette question macédonienne une affaire d'honneur. Cela peut sembler romantique et un peu dépassé à bien des étrangers mais les Grecs tiennent à leur identité et à leur histoire.



Les provinces Ottomanes en 1900



La situation en 1913



La situation en 1920



La situation en 1941



États et régions en 1991

Éditions La Découverte

Les différents partages du territoire macédonien

Le territoire de la Macédoine a été successivement partagé entre l'empire ottoman, le royaume de Serbie, la Bulgarie, la Yougoslavie et la Grèce. Cette carte est tirée du numéro 63 de la revue *Hérodote*.

Pour sauver les rhinocéros : leur couper la corne !

HARARE (Reuter) — Puisque les braconniers tuent les rhinocéros pour leur corne revendue à prix d'or en Asie, le meilleur moyen de protéger ces pachydermes en voie de disparition est de leur ôter ce trop précieux appendice.

Les gardiens des réserves de chasse du Zimbabwe ont commencé une opération de sauvetage consistant à couper la corne de près de 300 rhinocéros noirs.

Les braconniers en ont tués au moins 57 depuis le début de l'année, et plus de cent l'année dernière. Depuis sept ans, le trafic a fait un millier de victimes.

« Je donne deux ans à vivre aux rhinocéros. Si les braconniers ne les tuent pas tous, ils disparaîtront faute de viabilité biologique », a déclaré Glenn Tatham, responsable de la lutte contre le braconnage dans les Parcs nationaux du Zimbabwe.

Le pays est victime de la pire sécheresse en Afrique australe depuis le début du siècle et la crise économique pousse de plus en plus de per-

sonnes à se joindre aux nombreux braconniers qui traversent presque quotidiennement la frontière avec la Zambie pour abattre les rhinocéros.

En Extrême-Orient, la médecine traditionnelle utilise la corne de rhinocéros contre la fièvre, pour arrêter les saignements de nez et guérir d'autres maladies bénignes. Contrairement à ce que croient beaucoup d'Occidentaux, elle n'est pas utilisée principalement comme aphrodisiaque. Au Yémen, on l'utilise pour la décoration des manches de poignard.

Les autorités du Zimbabwe espèrent que priver les rhinocéros de leur corne dissuadera les trafiquants de les tuer. « La situation est très inquiétante et elle exige que nous essayions tout ce qui est possible pour freiner le massacre des rhinocéros, qui sont au bord de l'extinction », ajoute Glenn Tatham.

On estime à 3000 le nombre de rhinocéros noirs en liberté, dont moins d'un millier au Zimbabwe. Dans le parc national de Matsadana, au sud du lac Kariba, près de la frontière

avec la Zambie, d'où viennent les braconniers, le nombre de rhinocéros noirs est passé de 150 en 1989 à 40 aujourd'hui.

L'ablation de la corne a commencé en octobre dernier avec le traitement de 59 rhinocéros. Trois d'entre eux ont tout de même été tués peu après, mais les autres ont survécu alors qu'ils avaient été poursuivis par les braconniers.

Mike Koch, vétérinaire responsable de l'équipe chargée de ce travail, compte ôter six cornes par jour.

Confronté à une grave crise économique, le Zimbabwe a peu d'argent pour lutter contre les trafiquants. Il pense vendre les cornes prélevées sur des animaux vivants pour financer leur protection et faire chuter les prix du marché noir.

Harare dispose actuellement d'un stock de 2,5 tonnes de cornes de rhinocéros confisquées aux braconniers, d'une valeur marchande de cinq millions de dollars. Il suffit donc de cinq 500 000 \$ pour payer 650 garde-chasse pendant un an.

CARREFOUR 92



La Communauté française de Belgique, en collaboration avec LE DEVOIR, invite

60 personnes à assister à la première à Québec, vendredi 12 juin.



LE SONGE

d'August Strindberg

Présentée par Carrefour 92, la première de la pièce d'August Strindberg, *Le Songe*, mise en scène par Isabelle Pousseur, aura lieu au Palais Montcalm à Québec, le vendredi 12 juin, à 21 heures. Le tirage de 30 laissez-passer pour 2 personnes se fera le lundi 8 juin à 15 h.

Les gagnant(e)s seront prévenu(e)s par téléphone le mardi 9 juin. Les laissez-passer attribués par tirage au sort ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni transférables. Un autobus partira du Vieux-Montréal à 17 h et reviendra de Québec après le spectacle.

COUPON À RENVoyer

LE DEVOIR, 211, rue St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1 avant le lundi 8 juin à midi.

Nom:..... Prénom:.....

Téléphone (bureau):.....

Téléphone (résidence):.....

Adresse:.....

Ville:..... Code postal:.....

QUÉBEC/COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE 10 ANS DE COOPÉRATION, ÇA COMPTE!

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Cent ans sans se plaindre !

Nathalie Petrowski

EN 1896, un petit film de 2 minutes signé par Thomas Edison et mettant en scène un couple s'embrassant quelques minutes avant le début d'un concert, fit à ce point scandale qu'on crut que c'en était fait de cette étrange invention nommée cinéma. Imaginez un peu l'émotion de spectateurs habitués à ce que les images ne bougent pas, voyant pour la première fois ces images s'agiter et transgresser les tabous sociaux en exhibant l'acte le plus privé qu'il soit, à l'époque du moins. Un baiser en mouvement et en gros plan, vous n'y pensez pas!

Pour célébrer 100 ans de cinéma, autant dire cent ans d'exhibitionnisme, le cinéma Parallèle de concert avec l'artiste montréalais Zep, vont tenter de répéter l'exploit de Thomas Edison et de pousser un cran plus loin le concept éprouvé du scandale. Le tout se déroulera les 18, 19 et 20 juin dans la vitrine de la boutique de vêtements Scandale entre 18h30 et 20h30. Tour à tour des couples gais, lesbiens, inter-raciaux et aussi bien sûr des couples hétérosexuels vont chacun s'embrasser pendant une heure non-stop, au vu et su de tous et sans qu'il faille payer de prix d'entrée pour assister à leurs ébats. Les baisers ne seront pas chastes mais exigeront à chaque coup un « échange salivaire » authentique d'annoncer l'artiste Zep qui a conçu le projet et en supervisera l'accouchement public en s'installant derrière les couples et en tapant à la machine des poèmes qu'il rendra à prix faible ou fort, sur la rue. On ne sait trop si l'escouade de la moralité sera dépêchée sur les lieux, chose certaine, cette performance fera sans doute jaser les voyeurs comme ceux qui auraient préféré ne rien voir du tout.

Cette activité est une parmi tant d'autres dans la grande fête du cinéma que Claude Chamberlain proposera au public montréalais du 11 au 22 juin prochain et pour laquelle la corporation des fêtes du 350^{ème} lui a accordé la modique somme de \$100 000; fête que son directeur veut semblable au *Festin de Babette* ou de Bobette et qui réunira des séances de cinéma en plein air et en pleine nuit, un marathon de cinéma de 250 heures couronnant le spectateur le plus endurant au monde et la réalisation du film le moins cher de

l'histoire du cinéma, un film qui s'intitulera \$19.99, soit le montant exact qu'il en aura coûté au journaliste Albert Nerenberg pour le réaliser. Tout cela au nom du cinéma mais aussi des 25 ans du Parallèle, haut-lieu des festivités.

Pour ce qui est du spectateur le plus endurant, celui qui gagnera le trophée *On achève bien les cinéphilés* et qui aura son nom inscrit au livre des records Guinness, disputera son titre à neuf autres concurrents. Une quarantaine d'inscriptions sont déjà parvenues au Parallèle, chacune accompagnée d'un texte relatant dans quel état voisin du Wisconsin se retrouvera le cinéophile après 250 heures de cinéma. À cet effet, le Parallèle a prévu la construction d'une douche en plexiglass installée à côté de son écran afin que les marathoniens puissent prendre leur douche sans manquer un moment de cinéma. Un rideau opaque a été prévu pour ceux qui voudront se doucher en toute intimité. Les plus exhibitionnistes n'auront pas besoin de le tirer. Les repas seront servis dans la salle de cinéma de même que les cafés et autres stimulants ayant pour but de garder nos marathoniens bien réveillés et réceptifs à une version abrégée de la fabuleuse histoire du cinéma. Des films de tous les pays, de toutes les époques et de tous les auteurs se succéderont à l'écran, depuis *Toute une nuit* de Chantal Ackerman jusqu'à *L'important c'est d'aimer* de Zulawski en passant *Jésus de Montréal* de Denys Arcand, *Casanblanca* de Michael Curtiz, *Le Cuirassé Potemkine* de Sergei Eisenstein, *Berlin Alexanderplatz* de Fassbinder, *Jacques et Novembre* de Bouvier-Beaudry et même *The devil and Mrs Jones* un des rares films porno à contenu artistique avoué. Les spectateurs ordinaires pourront assister aux séances mais devront déboursier \$5 par film.

Quant au grand gagnant, il repartira au bout de dix jours le regard complètement lessivé par cette surdose d'images mais le compte en banque plus riche de \$2 500,00, l'équivalent d'un salaire de \$250 par jour, ce qui en temps de récession et de chômage, est une honnête consolation. La grande fête débutera le 11 juin au soir avec une projection en plein air rue Saint-Laurent d'un film-surprise qui ne sera ni *Coyote*, ni *Leolo*. Les projections en plein-air se poursuivront pendant les dix jours jusqu'à ce que la mort par surdose cinématographique s'en suive.

Marie Laurier

« JE DOIS en grande partie ce prix à mon maître Marc Durand », nous dit le pianiste Richard Raymond quelques heures après s'être classé premier au 23^e Concours international de musique de Montréal (CIMM).

Le jeune artiste de 26 ans originaire du Nouveau-Brunswick est le deuxième Canadien à remporter le Grand Prix Florent-Marcell — du nom du fondateur du CIMM — soit un montant de 15 000 \$ offert cette année par la Corporation des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal. La pianiste Angela Cheng remportait cet honneur en 1988.

Deux autres Canadiens ont rafilé les prix les plus importants: la Québécoise Lucille Yoonhni Chung et l'Ontarienne Naida Cole qui se sont classées deuxième et troisième. Elles recevront respectivement ce soir un montant de 10 000 \$ et 5 000 \$ lors d'un concert-gala réunissant les neuf finalistes à la salle Maisonneuve de la PdA. Radio-Canada diffusera en direct cet événement à compter de 20 h. Mile Chung a également mérité le Prix de la meilleure interprétation de l'oeuvre canadienne inédite de Brian Cherney décerné par la Guilde des musiciens du Québec et d'une valeur de 700 \$.

Les neuf finalistes réunis à la Place des Arts dimanche soir attendent le verdict des sept juges, après avoir participé pendant trois jours à l'épreuve finale et s'être soumis aux épreuves préliminaire et secondaire, en tout un suspense qui a duré deux longues semaines. Rappelons qu'il y avait au départ 49 concurrents venant de 18 pays. À une heure du matin lundi, les sept juges, après deux heures de délibération, ont sélectionné les lauréats parmi les neuf finalistes et leurs noms ont été annoncés par Me Suzanne Vadboncoeur, présidente du jury.

Le palmarès, basé exclusivement sur le pointage inscrit par les juges pendant la deuxième épreuve et l'épreuve finale avec orchestre, se complète de la façon suivante: Megumi Fujita, du Japon et Sun Ci-Ying, de la République populaire de Chine ont remporté ex aequo le quatrième prix de 2 000 \$, deux 6^e prix de 1 000 \$ sont allés à Hideki Nagano, du Japon et à Jamie Parker, du Canada. Le 8^e prix de 800 \$ et le 9^e prix de 700 \$ sont été attribués à Sergey Mikulik, du Bélarus et à l'unique concurrent italien Roberto Corliano.

J'ai baigné dans le mystère total

— Richard Raymond

Le pianiste Richard Raymond, grand lauréat du 23^e Concours international de musique de Montréal.

Une fois son émotion et sa surprise dominées, Richard Raymond se remettait dès hier après-midi au piano pour pratiquer le Concerto no 3 en ré mineur de Rachmaninov qu'il donnera ce soir au grand complet à la soirée de gala du CIMM. Les autres gagnants sont aussi au programme et l'on procédera à la remise des récompenses et à l'annonce du Prix du public d'une valeur de 700 \$. Celui ou celle qui le remportera donnera un récital le jeudi 4 juin à la Cinquième salle de la Place des Arts, le prix d'entrée n'est que de 10 \$.

Au cours d'une brève entrevue au DEVOIR hier, le lauréat 1992 avait eu le sentiment d'avoir donné son maximum pendant toutes les épreuves du concours et au fur et à mesure avoir eu le sentiment de se classer parmi les premiers dans le palmarès final, sans se trop faire l'illusion toutefois d'être le meilleur. « On ne sait jamais à quoi s'attendre, dit-il philosophiquement, et jusqu'à la fin j'ai baigné dans le mystère le plus total. Car pour ne pas ajouter à ma nervosité, une fois mon tour passé, je rentrais chez moi à Longueuil pour me détendre, faire autre chose et retrouver mes élèves. C'était ma façon à moi de réagir car si j'avais suivi assiduellement tout le déroulement du concours, la pression aurait été trop forte. »

Mais dimanche soir tous les finalistes devaient être en attente à la Place des Arts et Richard Raymond

a forcément entendu les trois derniers finalistes, mais distraitemment, en les écoutant par le truchement du vidéo installé dans le hall de la salle Maisonneuve.

Né à Campbellton mais vivant à Longueuil depuis l'âge de 13 ans, Richard Raymond est le benjamin d'une famille de huit enfants. Dès l'âge de trois ans, il commençait ses études de piano dans sa ville natale et à huit ans il entrait au Conservatoire de musique de Rimouski et ensuite de 1978 à 1988 au Conservatoire de musique de Montréal où déjà il se distinguait en remportant un premier prix.

Élève en cours privés du pianiste Marc Durand qu'il considère comme son mentor et un pédagogue hors pair, Richard Raymond est actuellement Artist Diploma au Royal Conservatory of Music de Toronto, avec Marc Durand, Leon Fleisher et John Perry.

Une cascade de prix allait confirmer le talent du jeune pianiste: en 1990 coup sur coup ceux de l'OSM et de Tremplin international, une compétition à l'échelle nationale, et l'année suivante celui du Concours national des jeunes interprètes de Radio-Canada, en plus d'être boursier de plusieurs institutions, notamment le Centre d'Arts Orford.

« Mais c'est la première fois que je remporte un prix d'envergure internationale, commente Richard Raymond. Je suis sensible à cet honneur mais également à ses exigences, car

il me faut être à la hauteur de cette reconnaissance. » Pour l'instant, Richard Raymond envisage de remplir les engagements déjà nombreux inscrits sur sa feuille de route et il envisage de prendre un certain recul pour décider, avec son agent, de l'orientation que prendra désormais sa carrière, examinant avec soin les invitations qui ne manqueront d'affluer et une probable participation à d'autres compétitions prestigieuses, en plus d'un projet d'enregistrement d'un disque compact pour Radio-Canada.

Reconnu pour son style sobre et empreint d'intériorité, Richard Raymond entend approfondir davantage sa technique, son approche, raffiner l'expression de l'émotion qui émane du répertoire romantique. Il maîtrise déjà les grands maîtres de l'école allemande et se réserve Chopin et ceux de l'école française pour affirmer sa maturité progressive. Quant à la musique moderne, il estime avoir une certaine affinité avec les créations de compositeurs québécois tels Jacques Hétu et Denis Gougeon. « Mais le répertoire pianistique est inépuisable, conclut-il. Et dès que j'aborde une oeuvre, je sens tout de suite si elle me rejoint, si elle convient à mon tempérament. »

Mais déjà le 24^e Concours international de musique de Montréal est à l'ordre du jour et Mme Monique Marcell annonçait hier qu'il sera consacré au chant du 26 mai au 9 juin 1993.

ARTS VISUELS

La noblesse de l'inutile



Marie-France Légaré

Jean Dumont

ON A l'impression que depuis la grande vogue qu'a connue la gravure dans les années 70, tout a été dit, à son propos, sur les rapports existant entre l'art et le métier. La majeure partie des arguments avancés servant d'ailleurs trop souvent, mais dans quelques cas quand même avec raison, à justifier le purgatoire ou les tendances à la confinement depuis les sommets de cette période faste.

S'ajoutent aujourd'hui à ces arguments, on le sait, le fait qu'en ces temps où règnent à la fois la variété infinie des moyens de communication et l'affirmation toujours plus grande des individualismes, la nécessité sociale et le bénéfice socio-politique de la promotion du multiple s'imposent moins qu'il y a quelques décennies.

Il est tout à l'honneur de Marie-France Légaré que ces questions ne viennent même pas à l'esprit au spectacle de la production qu'elle expose actuellement dans les locaux de la rédaction du DEVOIR. Il faut dire que, récipiendaire, en 1989, de la Bourse Mc Abbie et, en 1990, de la

Première mention du Prix Albert-Dumouchel décerné par le Conseil québécois de l'estampe, cette jeune artiste, dont la formation s'étend de la lithographie à l'eau-forte, a fait suffisamment le tour du métier pour ne plus tomber dans le piège de l'émerveillement stérile pour une technique qui tiendrait lieu à elle seule de contenu.

D'autre part, la profonde connaissance qui induit le respect pour un métier qui constitue, en lui-même, une remarquable richesse culturelle, lui laisse la liberté d'en explorer les limites en des expérimentations nouvelles basées sur une prémisse trop souvent négligée: c'est qu'on ne devrait faire dire à des techniques spécifiques ce qu'elles sont les seules à pouvoir dire, ou du moins ce qu'elles peuvent dire mieux que les autres.

« Séquence d'une disparition », le polyptyque qui constitue la pièce la plus importante de son exposition, maintient un curieux équilibre entre le multiple à modeste tirage, le monotype et l'installation. Il est fait d'une série de cinq eaux-fortes qui témoignent de la désagrégation, jusqu'à sa disparition totale, de la pla-

que de zinc d'origine, par les bains d'acide de plus en plus longs à chaque état de la gravure. Les restes de la plaque sont exposés conjointement aux impressions. Au lieu de tirages tous semblables, qui ne soient que des copies désincarnées du travail élaboré par le graveur, nous faisons face dans la production de Marie-France Légaré à l'évolution dans le temps de la véritable matière d'une gravure réunifiée. J'avoue cependant que ce développement, qui inscrit la démarche de cette artiste dans une nouvelle actualité de la gravure, le cède en intérêt au geste qui en fut le point de départ: l'appropriation d'une petite plaque de métal ramassée le long de la route 117... Un simple débris, témoin involontaire d'un passé de hasard, que l'artiste a mordu aux acides, enduit des encres du métier et pressé sur le papier de l'art, au même titre que la plaque du graveur, pour qu'il puisse dire sa place dans un temps autre. Et ce geste de l'ennoblissement du quotidien devient la source du rêve. Marie-France Légaré avoue d'ailleurs que la logique de sa démarche voudrait qu'elle aille reporter le débris, aujourd'hui dignifié, à l'endroit où elle l'a trouvé.

Son intérêt pour les pièces de petites dimensions et pour les relations pouvant exister entre la gravure et la sculpture porte aujourd'hui l'artiste à généraliser les impressions sur plâtre qui lui servaient au début de premier tirage de vérification, et à fabriquer des boîtes dans la surface desquelles sont enchâssées les plaques ayant servi à la gravure. En dehors de sa réelle efficacité esthétique, le militantisme sans prétention de Marie-France Légaré pour un usage plus quotidien de l'art, pourrait bien venir à point nommé pour redonner à la gravure l'implication sociale qui fut jadis son apanage.

Seuls avec le piano...

Les dernières épreuves du CIMM

Concours international de musique de Montréal

Orchestre du CIMM, dir. Otto-Werner Mueller, seconde soirée de l'épreuve finale de piano: Cherney, *Quelquefois, à l'ombre de la nuit... au lointain...* (1991/92), oeuvre imposée; Rachmaninov, *Concerto no. 2 op. 30*, Richard Raymond (26 ans, Québec); Rachmaninov, *Concerto no. 2 op. 18*, Megumi Fujita (27 ans, Japon); Rachmaninov, *Concerto no. 2 op. 18*, (17 ans, Ontario). Samedi 30 mai, Théâtre Maisonneuve.

Carol Bergeron

L'ÉTAPE FINALE du 23^e Concours international de musique de Montréal terminée, les membres du jury ont décerné le premier prix au pianiste québécois d'origine acadienne Richard Raymond. On pourra lire la suite du palmarès dans l'entrevue que le jeune pianiste accordait à Marie Laurier.

Le concert de samedi soir m'a cependant permis, à l'instar de nombreux fidèles du Concours, d'aller entendre trois des meilleurs concurrents qui se produisaient avec orchestre dans une oeuvre concertante ainsi que dans la pièce imposée qui cette année, rompant avec la tradition par mesure d'économie, laisse les finalistes seuls avec le piano.

L'Ontarien Brian Cherney est l'auteur de cette page impressionniste au titre plutôt « debussyste », *Quelquefois, à l'ombre de la nuit... au lointain...*, qui emprunte aussi à Olivier Messiaen et la manière de répartir les plans sonores et, dans une certaine mesure, la façon de les concevoir. Pour n'être pas très originale, cette oeuvre inédite ne se pose pas davantage en répertoire des difficultés techniques. Une fois qu'on en a compris le système — l'écriture soi-

gnement étalée sur plusieurs portées (jusqu'à six) étant utilisée pour en faciliter la compréhension — il ne reste à l'exécutant que le soin d'en doser les effets de couleurs.

À la fois pour des raisons de style et de technique pianistique, les *Deuxième et Troisième concertos* de Rachmaninov représentaient donc le véritable défi de cette seconde soirée de la finale 1992. Un défi rendu encore plus redoutable par la qualité douteuse de la phalange instrumentale qui accompagnait les infortunés solistes. Formé par des musiciens qui n'ont pas tous l'habitude de jouer ensemble, l'orchestre du CIMM ne fut ni le soutien, ni le partenaire qu'il aurait dû être.

A-t-on cru que la seule présence d'un chef chevronné suffirait à combler toutes les lacunes, qu'Otto-Werner Mueller n'y parvint qu'à moitié.

Dans les circonstances, Richard Raymond demeure celui qui laissa la meilleure impression. Excellent dans l'exécution de la pièce imposée, il donna du *Troisième concerto* une brillante et solide lecture. Toutefois, il y manquait une certaine souplesse — je pense, par exemple, à l'énoncé un peu raide du thème initial — et une plus grande fulgurance dans la virtuosité. Cela est d'autant plus regrettable que ce formidable pianiste possède indubitablement tous les dons pour jouer cette musique de manière transcendante, ainsi que la « coda » du troisième le démontra avec éclat.

Ses collègues Megumi Fujita et Naida Cole se mesurèrent au célèbre *Concerto no. 2*. Or, à moins de pouvoir le faire mieux sinon aussi bien les meilleurs interprètes connus, il n'y a pas de raisons de le rejouer encore une fois. Et tout d'abord, faire aussi bien, cela suppose d'égalier Rachmaninov lui-même qui

nous a laissés deux versions de son *Opus 18*, toutes les deux sous la direction de Leopold Stokowski. Pourquoi ces jeunes personnes sont-elles allées s'y frotter ?

D'autant que leurs prestations furent inégales et dans la maîtrise du clavier et dans la connaissance du style. Espérait-on un miracle ? Attendait-on un Pogorelich ? Nos attentes immédiates furent hélas déçues.

Dans la perspective des deux dernières étapes du Concours, les choses allaient toutefois permettre au jury d'en arriver aux conclusions que nous connaissons désormais. Reste encore l'opinion du public qui avait aussi le droit d'indiquer ses préférences par voie de scrutin. C'est au concert gala de ce soir que le « prix du public » sera accordé.



Bullit

Steve McQueen dans un polar qui a fait date en 1968, par son réalisme et ses scènes de poursuite. A-t-il bien ou mal vieilli ?

Quatre Saisons, 20 h

Le Point

Une équipe est à Rio pour le méga-Sommet de la Terre, et on présente ce soir un reportage sur l'évolution de la conscience écologique.

Radio-Canada, 22 h 25

— Paul Cauchon

Menace de censure à la STCUM

Paule des Rivières

CRAIGNANT de choquer les usagers du métro, la STCUM a refusé d'afficher dans ses wagons une affiche de Gran Fury, collectif qui expose au nouveau Musée d'art contemporain. Au moment de mettre sous presse, elle n'avait pas modifié sa décision, malgré les appels pressants du Musée.

L'oeuvre de Gran Fury, un groupe d'artistes de New York voulant sensibiliser la population au sida, comprend deux affiches. La première est destinée aux passants des rues de Montréal — on l'a vue un peu partout depuis vendredi — la seconde, aux

usagers du métro, qu'on devait voir à compter d'hier.

Mais la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal n'a pas aimé l'« attaque directe au gouvernement américain » contenue dans le message. « Nous sommes un service public mais également une entreprise qui doit conserver sa clientèle », expliquait hier, M. Jean Savard, pour la STCUM, ajoutant « qu'un tiers des usagers peuvent décider demain matin de ne plus prendre le transport en commun ». « Et nous sommes en plein redéploiement ».

L'affiche que l'on voit dans les rues de Montréal vise à mettre la po-

pulation en garde contre les risques du sida. Le message est envoyé sur fond de nationalisme puisque les paroles — « Pour forner, mets un condom » et « Viens pas dans la bouche de personne » — sont imprimées sur des drapeaux du Québec et des *Je me souviens*. L'affiche destinée au métro ne contient pas un langage aussi cru — « le sécurisexe, c'est la responsabilité de chacun » et « sois sage au lit » — mais ce sont ses dénégations du gouvernement américain qui ont fait frissonner la STCUM.

Dans un premier temps, l'agence responsable de la publicité dans le métro *Métro-bus* a cru bon de soumettre l'affiche au comité de publi-

cité de la STCUM qui a décidé qu'effectivement, mieux valait l'interdire. On lit également sur l'affiche « Le gouvernement a laissé mourir du sida 140 000 de ses citoyens ». « Dites non au désastre que prescrivent les États-Unis ».

« C'est une intervention inexplicable, des dénégations comme celles-là, nous en lisons à tous les jours dans les journaux », commentait hier, un des deux conservateurs de l'exposition « Pour la suite du monde du Musée, M. Réal Lussier. « Nous sommes dans une société où le droit d'expression est habituellement respecté. L'affiche n'est ni sexiste, ni raciste, elle ne brime les droits de per-

sonne ». « Les choses n'en resteront pas là », promet-il.

Après avoir été invité par le MAC à participer à l'exposition d'ouverture du nouveau musée, le groupe a décidé d'utiliser la fibre nationaliste pour bien se faire entendre. Ainsi, on retrouve le *Je me souviens* sur l'affiche métro, ce qui n'a pas eu non plus l'heur de plaire à la STCUM.

« Il y a une ambiguïté, qui est accentuée par le fait que nous devons prendre l'affiche durant tout le mois de juin, soit pendant les Fêtes de la Saint-Jean Baptiste », expliquait encore M. Savard hier soir.

Le MAC a réussi son ouverture avec 17 636 visiteurs au cours de son week-end portes ouvertes. Un seul incident, un visiteur a endommagé un Borduas, qui était exposé dans un corridor. Le tableau était protégé par une petite parapet mais il semble que le visiteur ne l'a pas vu. Toujours

est-il que le tableau se fait soigner auprès de l'équipe responsable de la restauration et que le mal devrait être réparé rapidement. L'on a par ailleurs confirmé que l'affiche de Gran Fury faisait beaucoup parler. Mais il n'y a pas eu, semble-t-il, de protestations massives.

La STCUM se défend d'avoir entretenu la récente histoire autour de l'affiche de Modigliani sur les autobus, représentant une femme nue et annonçant une exposition au Musée des beaux-arts. Il y avait eu beaucoup de plaintes mais la STCUM avait laissé dire.

Le collectif américain, huit hommes et une femme, ont déjà fait parler à plus d'une reprise. Ils ont notamment, en 1989, parodié le *New York Times* en maillant la première section de 6000 exemplaires, avec des articles incriminants sur le sida.

ÉDUCATION

Mens sana in corpore sano, toujours vrai ?

Isabelle Paré

FAIRE DISPARAÎTRE l'éducation physique de la grille-horaire des cégepiens, serait-ce un crime de lèse-société à l'heure des « Allez jouer dehors », du délire aérobie et des réclames déclarant la guerre ouverte au cholestérol, lipides et autres substances prenant d'assaut nos artères ?

Pour les éducateurs physiques, la maxime latine, « un esprit sain dans un corps sain », tient toujours et doit rester la ligne à suivre. Aussi, l'idée avancée la semaine dernière par le Conseil des collèges de réduire de moitié les temps consacrés à l'éducation physique au cégep a mis le feu aux poudres. À l'heure des choix en éducation, pas question de sabrer dans ce que la société québécoise a gagné de bon en 25 années d'enseignement collégial, plaident encore hier M. Richard Paquet, coordonnateur provincial de l'éducation physique au collégial.

Dans son rapport préparé en prévision de la réforme des cégeps, le Conseil des collèges en vient à la conclusion que l'éducation participe au « développement intégral de la personne dans toute sa dimension », mais que cela pourra dorénavant se faire en deux fois moins de temps.

Si on ne parle pas d'éliminer l'éducation physique, on propose néanmoins de ne garder qu'un seul cours de deux heures, pendant la première année. Les mordus de l'activité physique pourront toujours s'adonner aux sports en dehors des heures de cours, juge le Conseil.

Or, décrivent les éducateurs physiques, s'il faut rajouter le tir pour renforcer la culture générale au cégep, la formation fondamentale si valorisée ne se limite pas qu'à l'unique matière intellectuelle.

« On s'apprête à jeter par dessus bord quelque chose qui a fait ses preuves. Les gouvernements se fendent en quatre pour convaincre les gens d'avoir une meilleure qualité de vie, et viennent ensuite nous dire que l'éducation physique ce n'est plus important au cégep », déplore encore M. Richard Paquet.

Ce désintéret soudain pour l'éducation physique est d'autant plus étonnant que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science réitérait lui-même en 1988 dans ses objectifs fondamentaux que « les buts de l'éducation physique sont jugés prioritaires et

fondamentaux ». Adoptée à l'époque par le ministre Claude Ryan, cette ligne de pensée doit être maintenue, sinon on nage dans l'incohérence, soutient mordicus M. Paquet.

Soit, mais sont-ce deux heures d'éducation physique qui vont changer quelque chose à la forme physique des 150 000 jeunes qui vont user les bancs des cégeps chaque année ?

Et à l'heure où les élèves multiplient les fautes, baragouent l'anglais et se demandent si Zola n'est pas une marque d'huile à frire, peut-on toujours dire que l'éducation physique a un rôle aussi primordial à jouer dans la formation des jeunes ?

Oui, n'hésite pas à dire M. Paquet. Car ce n'est pas plus l'entraînement des biceps qui prône l'éducation physique d'aujourd'hui mais bien le principe de la bonne forme et de l'hygiène physique dans sa globalité. « On ne parle plus de 'physical fitness', mais de 'global fitness', précise-t-il. Ce qui veut dire autant l'apprentissage d'activités que de principes comme l'entraide, la vie de groupe, le sens du leadership et du bienfait de l'activité physique en général.

Plus encore, les éducateurs physiques attribuent un rôle social à l'éducation physique au collégial. On y voit un puissant véhicule pour déjouer l'agressivité, une façon de lier contact avec les étudiants, un lieu où s'exprimer corporellement.

Et l'idée d'en faire un cours optionnel n'est pas la solution, selon ce professeur du cégep Limoulo. « Les sondages démontrent que seulement 10% des étudiants pratiquent l'éducation physique de façon volontaire. En dehors de l'école, le quart seulement font une activité régulière, souligne-t-il encore. Pourtant, c'est à cet âge, plus qu'au secondaire, que les élèves, plus idéalistes, adoptent les comportements qui vont être déterminants pour leur vie. »

Le débat est lancé. Le Québec dérogera-t-il à l'ancestrale maxime latine ? La même question sera posée par les chercheurs de philosophie qui, eux aussi, voient leur forteresse attaquée. Deux fois moins de philo, qu'est-ce que Platon dirait de ça ?

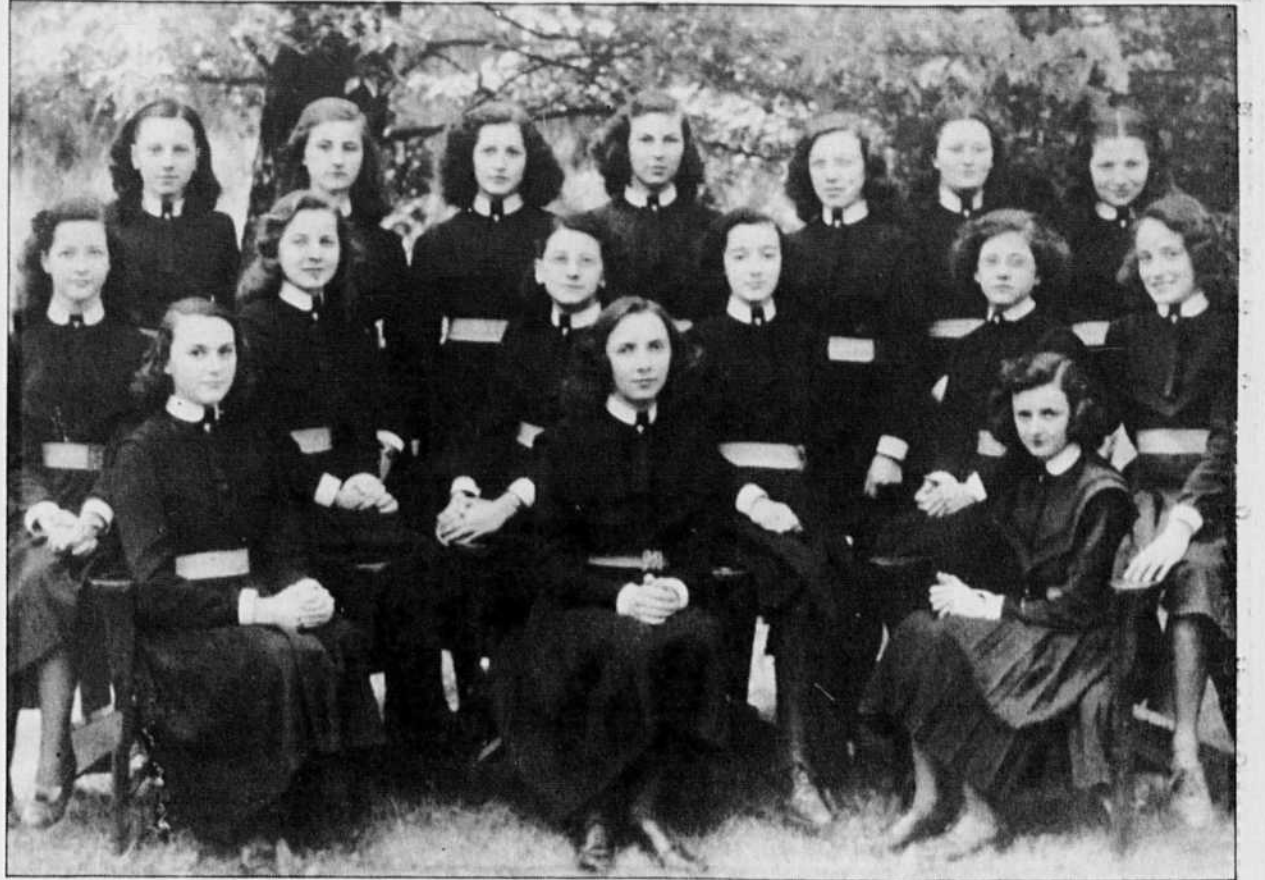
un fonds spécial pour honorer la mémoire de la journaliste Barbara Frum, décédée l'hiver dernier des suites d'une longue maladie. Rattaché au département d'histoire de l'université torontoise, ce fonds a été créé à la demande de la famille de Mme Frum qui devait recevoir, quelques semaines avant sa mort, un doctorat honorifique de la faculté de droit. Ce doctorat sera attribué ce mois-ci à titre posthume.

Apprendre à aller à l'université

LES ABANDONS sont tellement élevés à l'université que plusieurs d'entre elles mettent au point des cours destinés à montrer aux étudiants... ce qu'est l'université ! De fait, on dénote qu'une grande part du taux d'échecs ou d'abandons découle de la difficulté d'adaptation des jeunes, plutôt que d'une incapacité à étudier. Au Manitoba, le St-John's College a créé un premier cycle pour expliquer aux nouveaux arrivants comment fonctionne un établissement postsecondaire. À l'Université de Prince Edward Island (UPEI), le même type de cours a permis de réduire de 41% à 16% le taux de ceux qui ne se représentent pas en deuxième année. « Une minuscule proportion d'étudiants échoue sur le plan scolaire. La plupart s'en vont parce qu'ils ne se sentent pas membres du milieu universitaire », affirme un professeur de UPEI. L'Université du Québec à Hull offre aussi depuis cinq ans un cours facultatif de préparation aux études. Et on ne s'adresse pas qu'aux frais émouls du cégep. De plus en plus d'adultes de retour aux études ont besoin de ce cours de 15 heures pour apprendre à prendre des notes, organiser leur temps et se préparer aux examens. Bref, comment retrouver son chemin dans les dédales universitaires !

Les anciennes du Collège Saint-Maurice à la rescousse

À LA SUITE de l'incendie qui a dévasté le Collège Saint-Maurice et la maison-mère des Soeurs de la



Des étudiantes du Collège Saint-Maurice, en 1944.

Présentation de Marie, les anciennes élèves, les professeurs laïcs ou religieux, sont conviés dimanche prochain à une rencontre pour apporter soutien et réconfort aux religieuses. Toutes les anciennes des collèges du Canada et de la Nouvelle-Angleterre dirigés par les Soeurs de la Présentation de Marie depuis plus de cent ans sont aussi invitées à cette rencontre qui aura lieu dans le jardin à l'arrière des édifices détruits. Les archives du collège ayant disparu dans l'incendie, toute personne qui posséderait des documents écrits ou photographiques sur la vie du collège et de l'École normale est invitée à les apporter. Des projets sont déjà en cours pour redonner vie, sur les terrains actuels, à ce collège qui ouvrirait ses portes aux filles en 1935, malgré la crise économique et l'hostilité du clergé face à l'émancipation féminine au Québec. Les Soeurs de la Présentation de Marie ont dû supporter entièrement la fondation du Collège Saint-

Maurice, n'ayant pu compter sur des subventions du gouvernement du Québec qu'en 1959, alors que les collèges de garçons recevaient 10 000\$ par an depuis 1922.

Doctorats honorifiques

NEUF PERSONNALITÉS canadiennes et américaines recevront des doctorats honorifiques lors de la collation des grades de l'Université Concordia qui se déroulera du 3 au 5 juin 1992. Parmi eux, on compte l'éminent homme d'affaires et philanthrope, M. Charles Bronfman, ainsi que M. Guy Saint-Bronfman, président et chef du groupe SNC, M. François Marc Gagnon, historien de l'art, Mme Judith Maxwell, économiste et présidente du Conseil économique du Canada, Maurice Podbrey, directeur artistique du théâtre Le Centaur, M. Jeff W. Edington, président de Alcan International Limitée, Carleen Maley Hutchins, maître-luthière et

Arthur Salomon, ancien de la communauté autochtone.

L'évaluation à l'allemande : le vote étudiant !

ALORS QUE l'évaluation est le sujet du jour au Québec, l'Allemagne est aussi aux prises avec une série de projets controversés axés sur la qualité. L'un d'eux, proposant la rémunération des professeurs au mérite et à la critique des cours par les étudiants, a créé un tollé. Des questionnaires distribués pour permettre aux étudiants de donner leur verdict « sur l'articulation des cours, leur clarté, l'ouverture des enseignants à la discussion », ont été expédiés dans certaines institutions. Dans les universités de Freiburg, Heidelberg, Tübingen, Manheim et Constance, le Cercle des étudiants chrétiens écrivains a déjà invité les futurs avocats à donner l'heure juste sur leurs profs. Sur l'éducation, votre vote ! Danke.

HYDRO-QUÉBEC présente le **Festival international de piano de Montréal**



Au génie d'hier... à la virtuosité d'aujourd'hui... à la promesse de demain.

7 au 14 juin 1992

Série INTERNATIONALE	23,00 \$	18,00 \$	14,00 \$
Concert d'ouverture	75,00 \$	50,00 \$	25,00 \$
Série JEUNES INTERPRÈTES	5,00 \$		
Série complète - 7 récitals et concerts	24,50 \$		
Série GRANDS MAÎTRES	10,00 \$		
Étudiant et 60 ans et +	8,00 \$		
Série FORUM	7,00 \$		
Étudiant et 60 ans et +	5,50 \$		



7 RÉCITALS ET CONCERTS POUR 24,50\$
Du 8 au 14 juin, 12h à 13h, Place des Arts

Mercredi 10 juin
Lucille Chung, pianiste

Jeudi 11 juin
Duo Campion-Vachon, piano quatre mains

Mardi 9 juin
Sylviane Deferne, pianiste

Mardi 9 juin
St. Lawrence String Quartet

Libby Yu, pianiste
Lundi 8 juin

May Phang, pianiste
Vendredi 12 juin

Nari Matsoura, pianiste
Dimanche 14 juin

Trio Lyrika, Samedi 13 juin

Les Grands Romantiques

Alexis Weissenberg * Idil Biret
Janusz Olejniczak * Philip Thomson
André Laplante * Yevgeny Moguilevsky
Marc Durand * Roberto Bravo * Frederic Chiu
Lilya Zilberstein * Trio Lyrika * Lucille Chung
Sylviane Deferne * Duo Campion-Vachon * Michael Jones
et plusieurs autres...



INFO-FESTIVAL
(514) 866-1648

THÉÂTRE

S'envoyer au ciel !

Rendez-vous international de théâtre jeune public (Les Coups de Théâtre)

Juste ciel! de la compagnie Terra/Neilsen des Pays-Bas. Les lieux de Laura de la compagnie Eva Bal's Speeltheater Gent de Belgique

Lyne Crevier

LA PIRE maison des horreurs peut receler des trésors. Dans *Juste ciel!*, un vieux couple, adorable de sensibilité, coule des jours heureux dans un lieu où pourtant le toit fuit, la clientèle aussi. Où la vie, exubérante, côtoie inévitablement la mort.

Elle n'a pas froid aux yeux, la compagnie Terra/Neilsen. En prenant le parti d'entretenir son jeune public d'amour, de mort, par le biais de la marionnette, il faut un certain courage, non! Et les interprètes et concepteurs de ce délicieux spectacle, Theo Terra et Servaes Neilsen, réussissent à nous faire voir la vie, la mort, qu'importe!, sous un jour lumineux. Dans le lit conjugal, Dany prodigue des « pauvres mots » d'amour à Dick. « Ne prends pas froid, surtout n'oublie pas tes médicaments: oh! voilà que tu viens de perdre ton dernier cheveu ». Son King Kong déplumé, son *skinhead*, n'en a malheureusement plus pour très

longtemps à ses côtés. Il mourra. La laissant seule avec une Maison des horreurs sur les bras. Qu'elle transfère, les derniers sanglots passés, en Temple infernal du jeu. Son Dick lui revient en songe, continue le dialogue avec elle, lui rappelant entre autres leur tout premier baiser dans un stand de tir. D'un romantisme... percutant.

Au ciel, la marionnette cède la place à un acteur. Dick retrouve du coup sa jeunesse... et ses cheveux. Tandis que les affaires roulent bien, Dany s'accorde quelque moment de répit en effectuant un retour en Grèce, là où elle et Dick ont connu les prémices du bonheur. Sur le sable, elle trace le nom de son amoureux. Dans l'au-delà, elle ira bientôt le rejoindre sous les traits d'un acteur travesti! Finement rendu, le texte mélange réalité et onirisme dans un déluge de mots d'esprit. La mise en scène, elle, n'est pas assez liée. Celle-ci offre néanmoins de petites trouvailles telles ces deux chaînes qu'un personnage fait tourner, en guise de manège, ou bien ce pantin qui s'acharne énergiquement à remettre en marche un *flipper* détraqué.

Quant aux marionnettes, créées par la compagnie Terra/Neilsen, elles sont tout, sauf adorables. Aux traits grossiers, à l'allure de monstres caoutchouteux, ces « horreurs » savent se métamorphoser en êtres délicats au plan des sentiments, que

nul ne peut abhorrer. Ces E.T. hollandais nous envoient directement au ciel!

No man's land

Sous un éclairage vert bleuté, se découpe un curieux jardin pétrifié, traversé d'une hampe de nuages blancs, d'une gerbe de fleurs opalines, d'un lustre de cristal, de colonnades de papier cannelé. On se retrouve dans un *no man's land*, le dernier paysage en fait, où se jouera le théâtre dansé de la compagnie Eva Bal's Speeltheater Gent. Dans *Les lieux de Laura*, une trinité apparaît: un danseur aux membres déliés, une jeune fille à la chevelure interminable, un garçon en queue de pie, qui vont improviser le passage du temps en des termes abstraits. On propose ici un jeu glacé, réchauffé de mots furtifs: chocolat chaud, poivre de cayenne, ourson en peluche. Question de raviver les souvenirs marqués, de réchauffer les extrémités glacées. Pour monter ce spectacle au langage éthéré, le metteur en scène, Eva Bal s'y est prise à l'envers. Au lieu de partir du texte, l'image scénique de Laura de Josselin de Jong a servi de point de départ. Puis la musique de Paul Carpentier s'est ajoutée; et le travail des interprètes, Luk Frans, Peggy Schepens et Ives Thuwis, donnera la suite qui a inspiré à leur tour l'auteur Kamiel Vanhole, Eva Bal et le chorégraphe



PHOTO PETER LORRE

Les lieux de Laura de la compagnie Speeltheater gent de Belgique.

Alain Platel.

Ce projet prend donc les conventions théâtrales à rebrousse-poil afin d'animer un monde de non-dit d'une beauté indubitable, où les liens entre les êtres s'élaborent au gré d'un jeu lumineux. Les larmes de verre de Laura ou le cocon que forme un couple enlacé, par exemple. Dans ce jardin de givre, on y voit aussi des corps sautillant de derrière les palissades, ou ceux immobiles et muets qui,

l'instant d'après, retrouvent la parole pour dire: « Je viens de là-bas et je vais de ce côté-ci; je pars bientôt; non, je reviens ». Laissons aux marionnettes tout le loisir de broder l'histoire qu'ils veulent à partir d'une narration inusitée, servie sur glace délicatement bleutée.

Les Coups de Théâtre prenaient fin dimanche. Ultérieurement, on dressera un bilan de l'événement mettant en présence le théâtre jeune

public de la Belgique (wallonne et flamande), de la Hollande, de la France et du Québec. Disons pour l'instant que les six salles, où se dérouleront les spectacles, ont été littéralement prises d'assaut, affichant un taux d'occupation de 90%! Une hausse de 10% par rapport à l'édition précédente du Rendez-vous international de théâtre jeune public, organisé en 1990 sous l'égide de la Maison Théâtre.

AVIS PUBLICS

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
PRENEZ avis que HERSZ (HARRY) LASZCZOWER, homme d'affaires domicilié au 4406 rue Harbord à Montréal, Québec, H4A 2X1, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de HARRY LESTER.
Me ARNOLD STROHL
Avocat du requérant.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
PRENEZ avis que DANNY LÉTOURNEAU domicilié au 3 Terrasse Coult, Auteuil, Laval, Qc, H7L 1K5, s'adressera au Ministre de la Justice pour changer son nom en celui de DANNY TRÉMBLAY.
Ce changement affectera aussi sa fille ALEXANDRA et son fils TRISTAN.
Laval, ce 29 mai 1992.

Avia de la première assemblée
Dans l'affaire de la faillite de: GISELE BEAUCHAMP, sans emploi, domiciliée au 1157, des Hirondelles, Boucherville, Qc J4B 5Y8 et ayant fait affaires sous la raison sociale de "Brasserie Prince Enr.", auparavant connue comme "Taverna Prince Enr.", au 759, de la Commune ouest, Montréal, Qc H3C 1X7.
Faillite
Avis est donné que GISELE BEAUCHAMP a déposé une cession le 25 mai 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 juin 1992 à 10h00, au bureau du syndic Lussier, Tull & Associés, 625, boul. René-Lévesque ouest, Bureau 300, Montréal (Qc).
Date de Montréal, ce 28e jour de mai 1992.
ROBERT TULL, c.a., Syndic
LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS
625, René-Lévesque O.
bureau 300, Montréal (Québec)
H3B 1R2 - Tél.: 878-4545

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-20436-921
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DAME ADHANE D. IDRIS,
Partie demanderesse
vs
SAMUEL TECKLE MICHAEL,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à SAMUEL TECKLE MICHAEL de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie du bref de demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de MONSIEUR SAMUEL TECKLE MICHAEL.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 22 mai 1992
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-013577-924
COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINTE
3M CANADA INC.
Partie demanderesse
vs
DUMED INC.
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à DUMED INC., de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame à Montréal dit district salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Devoir.
Une copie du bref d'assignation, déclaration, [avis art. 119.1] a été remise au greffe à l'intention de DUMED INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 13 mai 1992
GILBERT CHAPADOS, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-005952-922
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC
ET
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
Partie demanderesse
vs
EVA KERTEZ
LÉZ MODES CLARA & EVA INC. ET ALS
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à EVA KERTEZ, LES MODES CLARA & EVA INC. ET MELACHRINI V. MONIOS, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.F.C. a été remise au greffe à l'intention de EVA KERTEZ, LES MODES CLARA & EVA INC. ET MELACHRINI V. MONIOS.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 27 mai 1992.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

PROBLÈME DE DROGUE ?
NOUS POUVONS T'AIDER
APPELLE: NARCOTIQUES ANONYMES
514-939-3092

Transports Québec Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et à d'autres contrats non spécifiés précédemment (type S).

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnement et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjudgé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique «coût du dossier» lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

QUÉBEC
Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
2^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

MONTRÉAL
Service des contrats
Ministère des Transports
35, rue de Port-Royal Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H3L 3T1
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue.

Le sous-ministre,
Georges Lalonde

D Contrat no 2093-92-4208 — Déneigement et déglacage de diverses routes dans diverses municipalités, M.R.C. Lac St-Jean-Est et Maria-Chapdelaine, circonscriptions électorales de Lac St-Jean et Roberval. Longueur de 32,40 km.

Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. Les districts admissibles sont les suivants: (94) Chicoutimi, (93) Métabetchouan, (20) Québec, (90) Roberval.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 9 000 \$ ou chèque visé: 4 500 \$
Coût du dossier: gratuit

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 23 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

D Contrat no 3129-92-4208 — Déneigement et déglacage des routes 358 et 365 dans diverses municipalités, M.R.C. Portneuf et La Jacques-Cartier, circonscriptions électorales de Portneuf et Chauveau. Longueur de 21,45 km.

Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. Les districts admissibles sont les suivants: (29) Cap-Santé, (20) Québec, (32) Cap-de-la-Madeleine.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 6 000 \$ ou chèque visé: 3 000 \$
Coût du dossier: gratuit

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 23 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

D Contrat no 4033-92-4204 — Déneigement et déglacage des routes 0155, 0161, chemin du 11e Rang et rue Principale, dans les municipalités de St-Léonard s.d. et St-Wenceslas s.d., M.R.C. Drummond et Nicolet-Yamaska, circonscriptions électorales de Richmond et Nicolet-Yamaska. Longueur de 48,45 km.

Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. Les districts admissibles sont les suivants: (33) Nicolet, (28) Laurier Station, (34) Victoriaville, (41) Drummondville, (51) St-Hyacinthe.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 11 000 \$ ou chèque visé: 5 500 \$
Coût du dossier: gratuit

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 23 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 5024-91-0202 — Réfection d'une structure située sur la route 161, dans la municipalité de Stornoway, M.R.C. Le Granit, circonscription électorale de Mégantic-Compton.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 15 200 \$ ou chèque visé: 7 600 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 23 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 5035-92-0205 — Remplacement du joint de dilatation de la culée gauche du pont de la route 116-143, dans la municipalité de Melbourne ville, M.R.C. Le Val St-François, circonscription électorale de Johnson.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 2 200 \$ ou chèque visé: 1 100 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 16 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 5035-92-0609 — Retraitement en place de la chaussée sur les routes 243 et 222, dans les municipalités de Bonsecours s.d., Valcourt canton et Racine s.d., M.R.C. Le Val St-François, circonscriptions électorales de Brome-Missisquoi et Johnson. Longueur de 8,382 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 27 000 \$ ou chèque visé: 13 500 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 23 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

D Contrat no 5036-92-4230 — Déneigement et déglacage des routes 208, 108 et 143, dans diverses municipalités, entre autres, Hatley Partie Ouest, Canton, M.R.C. Coaticook, Memphrémagog et Sherbrooke, circonscriptions électorales d'Orford et St-François. Longueur de 30,66 km.

Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. Les districts admissibles sont les suivants: (36) Sherbrooke, (25) Coakshire, (35) Richmond, (39) Cowansville.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 8 200 \$ ou chèque visé: 4 100 \$
Coût du dossier: gratuit

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 23 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6139-92-0208 — Réparation d'un pont couvert situé sur la rue Bell, dans la municipalité de Cowansville ville, M.R.C. Brome-Missisquoi, circonscription électorale de Brome-Missisquoi.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 11 000 \$ ou chèque visé: 5 500 \$
Coût du dossier: 10 \$

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal

DNO.27403.A le mardi 16 juin 1992 Région Saint-Laurent CONSTRUCTION DE CANALISATIONS ET DE STRUCTURES SOUTERRAINES DANS LA MUNICIPALITÉ D'OUTREMONT (PHASE 1 B) Admissibilité: Principale place d'affaire au Québec Garantie de soumission: 100 000\$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	FND.27044.A le mardi 16 juin 1992 La Tabatière, Basse Côte-Nord SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION AÉRIENS Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 80 000\$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	GAP.21062.A le mardi 16 juin 1992 Poste La Vérendrye FOURNITURE ET INSTALLATION DE SEPT (7) MODULES D'HABITATION PRÉFABRIQUÉS (4,5 M X 13,7 M) RECOUVERT EN FIBRE DE VERRE Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 40 000\$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	HLQ.23935.F le mardi 16 juin 1992 Région Mauricie Centrale La Tuque LOCATION D'UNE BARGE SECTIONNELLE AVEC GRUE POUR ENLEVEMENT DE BILLES DE BOIS SUR LE LIT DE LA RIVIÈRE SAINT-MAURICE Admissibilité: Place d'affaire au Québec Garantie de soumission: 20 000\$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)
LSB.25222.A le mardi 16 juin 1992 Région Maisonneuve Secteur Beauharnois SERVICES D'ÉQUIPES DE PLONGEURS POUR L'ENTRETIEN ET L'INSPECTION D'OUVRAGES SUBMERGÉS Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 000\$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	FCP.27680.A le mardi 23 juin 1992 Ville de Québec Poste Québec II CONSTRUCTION DE BASSINS DE RÉCUPÉRATION D'HUILE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 50 000\$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	HSW.24460.F le mardi 23 juin 1992 Région Manicouagan UNE ALÉUSEUSE MOBILE POUR L'ENTRETIEN DE TURBINES HYDRAULIQUES Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: NIL Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	MAL.22817.A le mardi 23 juin 1992 Région Manicouagan REMPLACEMENT DE SUPPORTS SUR LES LIGNES À 161KV SITUÉES ENTRE BAI-TRINITE ET PORT-CARTIER Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 50 000\$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
140, boul. Crémazie, ouest, 10e étage
Montréal (Québec) H2P 1C3
Pour renseignements: (514) 858-2830

LE MONTANT DE 25 \$ EST NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre de Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 17 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

D Contrat no 6256-92-4212 — Déneigement et déglacage du raccordement de la route 132 à la route 223 (chemins municipaux passant dans Verchères s.d., Calixa-Lavallée, par. et St-Marc-sur-Richelieu par.) et de la route 223 dans la municipalité de St-Marc-sur-Richelieu par., M.R.C. Lajemmerais et La Vallée-du-Richelieu, circonscription électorale de Verchères. Longueur de 31,69 km.

Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. Les districts admissibles sont les suivants: (56) Boucherville, (51) Saint-Hyacinthe, (53) Iberville, (67) Napierville.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 7 200 \$ ou chèque visé: 3 600 \$
Coût du dossier: gratuit

La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le vendredi, 26 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

D Contrat no 6267-92-4211 — Déneigement et déglacage des routes 132 et 138, dans diverses municipalités, dont la Réserve Indienne de Kahnawake, M.R.C. Roussillon, circonscriptions électorales de Châteauguay, Laprarrie et Marguerite-Bourgeois. Longueur de 28,26 km.

Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. Les districts admissibles sont les suivants: (67) Napierville, (53) Iberville, (69) Ormstown, (56) Boucherville.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 13 000 \$ ou chèque visé: 6 500 \$
Coût du dossier: gratuit

La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le vendredi, 26 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6474-92-0206 — Réparation de deux (2) ponts, sur la Montée St-Rémi et rue McKenzie, dans la municipalité de St-Colomban, M.R.C. La Rivière-du-Nord, circonscription électorale d'Argenteuil.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 12 600 \$ ou chèque visé: 6 300 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 17 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6476-92-0609 — Retraitement en place de la chaussée et recouvrement d'une couche unique en béton bitumineux sur la route 309, dans la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, M.R.C. Antoine-Labelle, circonscription électorale de Labelle. Longueur de 10,12 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 70 600 \$ ou chèque visé: 35 300 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le vendredi, 19 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

D Contrat no 6478-92-4222 — Déneigement et déglacage de la route 321, chemin L'Ascension/L'Annonciation et chemin L'Annonciation/La Macaza, dans les municipalités de Lac Normandin, Canton Marchand, L'Annonciation, L'Ascension et La Macaza, M.R.C. Antoine-Labelle, circonscription électorale de Labelle. Longueur de 39,21 km.

Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. Les districts admissibles sont les suivants: (76) Mont-Laurier, (58) Joliette, (63) St-Jérôme, (75) Papineauville, (77) Maniwaki.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 7 900 \$ ou chèque visé: 3 950 \$
Coût du dossier: gratuit

La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le vendredi, 26 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6558-92-0207 — Reconstruction de deux (2) ponts acier-bois situés sur les chemins de la Nature et St-Sébastien, dans les municipalités de St-Damien et St-Zénon, M.R.C. Matawinie, circonscription électorale de Berthier.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 17 200 \$ ou chèque visé: 8 600 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 17 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

D Contrat no 6562-92-4203 — Déneigement et déglacage de la route 125, dans Notre-Dame de la Merci et St-Donat, et de la route 329, dans Ste-Agathe, Lantier et St-Donat, M.R.C. Antoine-Labelle et Matawinie, circonscriptions électorales de Labelle et Rousseau. Longueur de 49,58 km.

Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. Les districts admissibles sont les suivants: (62) L'Assomption, (58) Joliette, (63) Saint-Jérôme, (76) Mont-Laurier.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 10 400 \$ ou chèque visé: 5 200 \$
Coût du dossier: gratuit

La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le vendredi, 26 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 7075-92-0202 — Démolition et reconstruction d'un pont acier-bois sur culées et piliers en béton de ciment situé à la décharge du Lac Barrière, dans la municipalité de St-Sixte, M.R.C. Papineau, circonscription électorale de Papineau.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 8 600 \$ ou chèque visé: 4 300 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 17 juin 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 7075-92-0208 — Réfection partielle d'un pont acier-bois sur culées et piliers en béton de ciment situé à la décharge du Lac Barrière, dans la municipalité du Lac Simon, M.R.C. Papineau, circonscription électorale de Papineau. Longueur de 28 mètres.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Montréal? Par quel chemin?

La grande misère des transports dans l'ancienne métropole du Canada

Réal Bouvier

L'auteur est journaliste à temps partiel au DEVOIR

« POUR UNE RÉGION donnée, la qualité du réseau de transport et des services qui l'utilisent a un impact direct sur sa croissance économique. De plus, l'investissement en transport a des conséquences sur la productivité des entreprises et sur la croissance de leurs revenus.

« De bonnes routes, de bons aéroports, de bons chemins de fer, de bons ports, des transports collectifs intégrés et efficaces supportent et engendrent de bonnes affaires.

« La région de Montréal a souvent été décrite comme une plaque tournante du Canada et de l'Amérique du Nord, un centre de correspondance, de transit et de transferts intermodaux tant pour les marchandises que pour les personnes. Bref, la qualité du système de transport a été et demeure un atout important pour la région de Montréal. »

Gilles G. Joubert, président des Conseillers ADEC Inc., qui ouvrira les débats, jeudi dernier, au colloque sur le transport de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, a posé clairement la question aux participants : dans quel état sont les services de transport de Montréal ?

Dans les ateliers, la réponse n'a pas tardé à venir. Que ce soit sur la terre, dans les airs ou dans l'eau, la situation n'est pas très encourageante. Ça ne va pas bien, ça va même très mal.

Dans tous les secteurs, on déplore l'absence de politique intégrée, d'initiative, l'incohérence et surtout le manque de volonté tant à Ottawa, à Québec qu'à Montréal.

En commençant par le terre-à-terre de tous les jours, on ne peut que constater l'exaspération des usagers des transports en commun, in-

Les transports à Montréal souffrent de l'incohérence et de l'absence d'initiatives des gouvernements de tous les niveaux.

cluant ceux des trains de banlieue qui ne savent jamais trop si le train s'en vient ou s'en va.

À Montréal, comme sur la Rive-Sud, les usagers sont continuellement braqués par un ralentissement de travail, une grève ou un lock-out qui vient s'ajouter aux augmentations de tarifs, aux diminutions de personnel, le tout copieusement saupoudré de chambardements de trajets et d'horaires.

Puis l'administration du maire Doré se lance dans de savantes consultations, pour savoir ce qui peut bien provoquer l'exode vers les banlieues. Les taxes d'affaires et permis assomment les commerçants, la population émigre, les ponts sont congestionnés matin et soir. Et vogue la galère ! Montréal est devenue difficile d'accès. On peut bien vanter les mérites du métro, mais allez donc demander à un chauffeur de camion de le prendre avec son chargement. On compte 57 000 camions au Québec, sans compter ceux des provinces et des États voisins qui sillonnent chaque jour nos routes.

Il faut savoir qu'il existe en tout 4 millions de véhicules, et qu'autant de

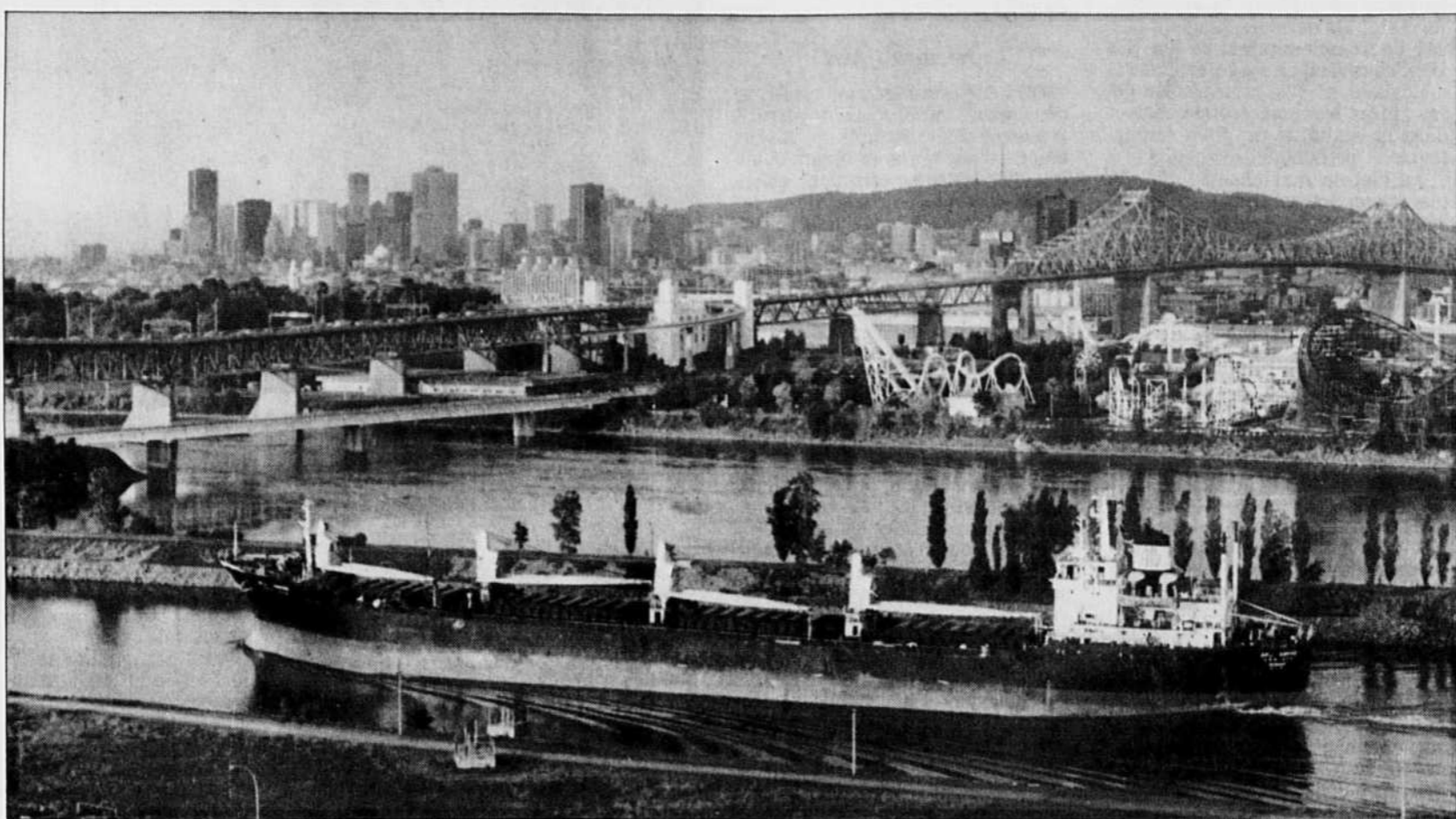


PHOTO JACQUES GRENIER

Québécois possèdent un permis de conduire. Le gouvernement a-t-il su s'adapter à cet accroissement phénoménal ? Mis à part le métro, le pont-tunnel Lafontaine, et quelques échangeurs qui sont déjà en réfection, bien peu a été fait pour améliorer le système de transport du Montréal métropolitain.

Depuis des années, tant à Montréal qu'en périphérie, aucune réelle amélioration du système routier n'a été apportée. On n'a fait que boucher des trous et repaver un tronçon de voie rapide ici et là.

L'autoroute 13 qu'on nous a promise, en plantant Mirabel au bout du monde, se termine encore en cul-de-sac à Boisbriand. Tous les soirs, les migrants rongent leur frein dans d'interminables bouchons. La chaussée est déjà en piteux état. À refaire.

La « 30 » sera-t-elle un jour terminée pour désenclaver le sud-ouest et redonner à cette région redonner une nouvelle vocation industrielle moins polluante ?

Qu'advient-il du prolongement de l'autoroute Ville-Marie qui meurt sous le pont Jacques-Cartier ? Il s'agit d'une artère de première importance pour le trafic routier qui veut avoir accès au port, ou déguerpir au bout de l'île.

Pourquoi a-t-on fermé la rue Notre-Dame (à Berri) dans le Vieux-Montréal ? N'était-ce pas un bon moyen de décongestionner le quartier ? Ce ne sont là que quelques exemples.

Deux aéroports en un, un coup d'épée dans l'eau

L'effort de cohésion déployé par la fusion des administrations de Mirabel et de Dorval n'est qu'un coup d'épée dans l'eau. La tentative d'Intair de soulager Dorval en offrant des vols vers Québec, Ottawa et Toronto à partir de Saint-Hubert, a vite été écrasée par ses deux concurrents, avec la bénédiction des mandarins du ministère des Transports et de l'administration de Montréal.

Ces mêmes mandarins, invoquant le « saint » principe de la déréglementation, laissent subtilement les compagnies étrangères survoler Montréal pour aller atterrir à Toronto. Entre-temps, les aéroports de la Ville-Reine étouffent, malgré les agrandissements consentis à coup de centaines de millions. Faudra-t-il bientôt se rendre à Toronto en voiture sur une « 401 » en bon état pour prendre l'avion qui nous transporterait à Paris ? Les grands voyageurs y ont pignon sur rue.

Nos deux compagnies « nationales » s'arrachent leur chemise sur le dos à grands coups de publicité, cou-

pent dans leurs effectifs en même temps qu'ils annoncent des associations avec des entreprises américaines. Quand Air Canada est dirigé par un Américain, il n'est peut-être pas loin le jour où American Airlines, Delta ou USAir desserviront la Baie James, Sept-Îles et Gaspé.

M. Pierre Jeannot a très bien su tirer ses marrons du feu, en laissant Air Canada pour aller diriger l'IATA. Il peut bien aujourd'hui prôner un train rapide entre Dorval et Mirabel (sur un air de Charlebois), il n'en reste pas moins qu'une autoroute ou un train rapide ne seront d'aucune utilité quand ces deux aéroports seront relégués au rang de dessertes régionales. Mirabel pourra toujours demeurer la plus grosse boutique hors-taxe de la région !

Le train, une catalepsie nationale

Le domaine ferroviaire, pour ne s'attarder qu'au secteur du transport de passagers, n'est pas plus reluisant. Il a toutefois été dans les bonnes grâces d'Ottawa durant des années. Via Rail congédie des centaines de travailleurs dans la région de Montréal, élimine les liaisons non rentables et placarde sa publicité de première classe... direction Toronto !

En Europe, le TGV est prêt à s'élanter vers l'Est. Ici, les gouvernements sont en catalepsie. L'entreprise privée est pourtant prête à s'élanter dans l'axe Québec-Windsor. Si le dossier dort sur les tablettes, c'est que les deux grands transporteurs aériens ne sont pas dépourvus d'influence à Ottawa. Ils ne veulent surtout pas perdre un morceau de leur lucrative clientèle d'affaires au profit du train.

Il suffit de se rappeler du Turbo du CN, qui avait toutes les capacités pour rallier Montréal à Toronto en moins de quatre heures. Tout a été mis en oeuvre pour le dénigrer : accidents, sabotages, etc. Il n'en demeure pas moins que les deux plus grandes villes du Canada ont autant besoin d'un TGV que Lyon et Paris en France.

Le port, une richesse ignorée

Le port passe inaperçu aux yeux des Montréalais et de leur administration. Ils ne se rendent pas compte que leur ville est née et a grandi à cause de ce port et de ses retombées économiques qui dans les bonnes années ont atteint 1,2 milliard de dollars et créé des milliers d'emplois. On ne réalise tout simplement pas que le port constitue le plus grand générateur d'emplois de la région

métropolitaine.

Le port de Montréal se targue d'être le plus important transbordeur de conteneurs au Canada (5,8 millions de tonnes en 1991) et le deuxième de l'Est de l'Amérique du Nord, après New York. Rappelons toutefois que l'an dernier, pour la première fois depuis 100 ans, le tonnage général manutentionné à Montréal (17,5 millions de tonnes) a été inférieur à celui du port de Québec (18,5).

Au colloque de la CCMM, dans un atelier où il était justement question de l'avenir du transport par conteneurs à Montréal, deux hommes d'affaires ont laissé éclater leur désarroi.

Peter Keller, président de Cast, la ligne qui effectue une liaison hebdomadaire entre Montréal et Zeebrugge, en Belgique, ne s'est pas gêné pour dire que si rien n'était fait, le port de Montréal pourrait se retrouver encore plus désert qu'il ne l'est actuellement.

À noter que Cast a déjà évoqué la possibilité de déménager ses grues à Québec pour bénéficier d'un meilleur tirant d'eau et qu'elle a claqué les portes du port d'Anvers pour aller se réfugier à Zeebrugge, pour éviter que ses navires aient à remonter l'Escaut. Décision fort discutable. Chaque année, Cast débarque et embarque quelque 250 000 conteneurs dans le port de Montréal.

Peter Henrico est président de Terminal Racine, le plus important manutentionnaire de conteneurs à Montréal. Racine appartient au Canadien Pacifique, qui est le principal actionnaire de l'armateur Canada Maritime, principal concurrent de Cast.

M. Henrico n'était pas plus optimiste. Les deux compagnies perdent de l'argent à cause de la récession, de la guerre de prix qu'elles se livrent sur l'Atlantique Nord et de la gourmandise qui les a portées à se suréquiper de navires. Une rationalisation devra survenir avant la fin de l'année, et le port en fera les frais.

Les deux hommes apprécient les efforts consentis par la Société du port de Montréal, mais déplorent au plus haut point le manque d'implication de la Ville et des instances gouvernementales. Les taxes et les frais de port, passe encore. Ils se plaignent surtout de la mauvaise accessibilité à leurs installations, de l'infrastructure routière déficiente, du manque de collaboration de la Ville pour leur permettre d'agrandir, des coûts de pilotage sans cesse à la hausse et du manque de brise-glace l'hiver dans le Golfe et le fleuve pour aider leurs navires à atteindre Montréal. Tout délai occasionne des per-

tes financières importantes, tant pour l'armateur que pour le client qui attend sa cargaison. Deux navires de Cast ont subi d'importants dommages l'hiver dernier.

Par ailleurs, les garanties de sécurité d'emploi consenties aux débardeurs par Ottawa coûtent aux armateurs une fortune alors que les affaires tournent au ralenti.

Le Vieux-Port, des jeux à la place du pain

Le peuple voulait des jeux pour oublier qu'il n'a pas de pain. On lui a donné le Vieux-Port : 65 millions de dollars. Toronto possédait déjà son vieux-port depuis 10 ans. À Montréal durant ce temps, on consultait.

Jean Doré ne verra jamais revenir la prospérité de sa ville de la fenêtre de son bureau. Il est mal orienté. Du côté où le soleil se couche.

Il faudrait rappeler à nos dirigeants politiques ces mots de Richelieu : « Sans la mer, il n'est de politique que l'on puisse soutenir. » Ou encore ceux de Léon Hennebicq, dans sa *Genèse de l'Impérialisme*

Le port de Montréal pourrait redevenir le plus grand générateur d'emplois de toute la région métropolitaine.

anglais : « La mer, c'est la route; la route, c'est l'échange; l'échange, c'est la richesse; la richesse, c'est l'influence partout répandue, la puissance et le rayonnement de l'État. »

Quand Montréal aura appris à gérer ses rues, elle se devra de gérer elle-même son port. M. Doré pourrait communiquer avec le bourgmestre d'Anvers, deuxième plus grand port d'Europe : ce dernier se fera un plaisir de lui montrer comment on administre un grand port de mer.

Un port de mer ? Oui ! Montréal et Anvers sont des ports de mer, malgré qu'ils soient éloignés de l'océan. Montréal-Anvers, c'est le lien maritime le plus rapide entre le cœur de l'Europe et celui de l'Amérique du Nord. Soixante pour cent des conteneurs qui transitent dans le port de Montréal sont destinés aux États-Unis.

Montréal doit affronter une concurrence féroce : New York, Baltimore, Hampton Roads, entre autres. Les ports américains retrouvent graduellement leur productivité et il s'en faudra de peu pour que Montréal perde ses titres. On pourra alors agrandir le Vieux-Port jusqu'à Montréal-Est.

Et pourquoi pas, stie ?

Isabelle Gélinas
Stéphane Rivard

Respectivement étudiante en droit et étudiant en communications à l'Université de Montréal, les auteurs répondent à l'article « Stie qu'on fait dur ! » publié le 8 mai 1992.

ON DÉCRIT les Québécois comme francophones. Il est plus juste de leur donner l'épithète de « québécois », puisque de plus en plus la langue parlée au pays est qualifiée de « différente », d'« à part », de « distincte » (et chacun sait que nous sommes, ces temps-ci, friands de ce mot), lorsque comparée au français de France.

Nous avons nos expressions propres, que nul Français ne saurait comprendre sans aller faire de fastidieuses recherches dans un dictionnaire des « québécois ». Nous prenons des attitudes différentes des gens des vieux pays pour alimenter nos discussions... Autre pays, autres moeurs. Autres moeurs, autre langue. Notre accent particulier en témoigne.

Il est intéressant de noter que les Français de France — ceux dont on dit que le français parlé est si beau, si merveilleux, si intelligemment utilisé — se servent, pour ponctuer leurs déclarations, d'anglicismes, de mots anglais, d'argots de toutes sortes, sans faire frémir les oreilles de qui que ce soit semble-t-il. Lorsqu'on arrive au Québec, la situation est pareille. La seule différence, c'est que plusieurs se plaisent à condamner ces argots que nous utilisons, ces petits mots qu'on ajoute de l'emphase à nos dires, ces qualificatifs qui nous sont propres : les sacres.

Qu'a-t-on tant à reprocher au « stie » qui se trouve souvent sur les lèvres des Québécois ? Qu'a-t-il de pire que les « putain », « nom de Dieu », « enclulé », etc., des Français ? On parle trop souvent du sacre comme d'une plaie de la langue parlée (et écrite) de la population du Québec. Le problème, c'est qu'on a l'impression que parler français signifie calquer le langage des

Nos sacres sont autant de monuments dont nous devons être fiers.

Français. On idéalise le français « standard »... Quel est-il ? Certes pas sagement, mais encore moins parisien. Le français oral parfait n'existe pas dans la francophonie : il est dans les livres, pas dans les bouches.

La bataille qui entoure le sacre est souvent reliée à ses origines. Il est vrai que cette habitude de sacrer est apparue au moment où les Québécois ont décidé de se débarrasser du carcan trop serré que leur infligeait la religion catholique. Cependant, il n'y avait aucune raison de croire que, une fois libérés du joug de cette institution, ces mêmes Québécois allaient abandonner les sacres. Dire que la religion n'a plus l'emprise qu'elle avait sur nos vies n'est pas un argument valable. A contrario, puisqu'elle n'est plus omniprésente dans la société québécoise, il ne subsiste aujourd'hui aucune raison de s'offusquer du « stie » et du « tabarnak », peu importe le contexte dans lequel il est lancé.

Vouloir éliminer les sacres de notre langue québécoise, ce serait comme enlever leur Sacré-Coeur aux Parisiens. Nos sacres sont autant de monuments, élevés quelquefois dans l'adversité, dont nous avons toutes les raisons d'être fiers. Ils sont uniques, propres à notre culture, et ne se trouvent nulle part ailleurs sur la planète. Ils n'ont pas seulement la vertu d'exprimer avec verve nos sentiments, nos émotions, mais peuvent en plus devenir, à l'occasion et sans prétention, lyriques. À ce sujet, les « sacrophobes » se doivent de consulter l'oeuvre de Miron, un de ceux qui ont su utiliser le sacre à sa pleine mesure en lui donnant toute la place qui lui revient.

Comme Québécois, nous n'avons pas de honte à ressentir lorsqu'on nous nomme les « tabarnacos », puisque cela reflète simplement un élément de notre culture. C'est toujours mieux que « maudits Français » !

La qualité du français, ou du québécois, écrit ou parlé, ne souffre aucunement de l'utilisation des sacres... Les manquements aux règles du genre « les « si » n'aiment pas les « rait » », « le participe passé du verbe avoir s'accorde avec le complément d'objet direct placé avant le verbe », etc., ne sont nullement reliés à l'utilisation des sacres. La grammaire peut être utilisée correctement, même si un « crisse » se glisse dans la phrase. Il suffit de le placer au bon endroit, comme tout autre adjectif, tout autre complément.

Pourquoi vouloir empêcher à tout prix le sacre de devenir une façon déterminante de nommer un sentiment, une opinion, quand une autre expression ne saurait le faire aussi bien ? Si les gens comprennent plus aisément lorsqu'un sacre est employé, où est le mal ? Pourquoi avoir tant peur de ces mots anodins ? Il serait grand temps de les voir comme appartenant pleinement à notre culture, à notre langue, au lieu de tenter vainement de les radier à jamais de nos propos.

Et pourquoi pas, stie ?

Le Musée d'histoire et d'archéologie est une réussite

David Rose

Historien de l'architecture

CETTE LETTRE répond à celle de l'architecte Almas Mathieu publiée le 15 mai dans LE DEVOIR, concernant le nouveau Musée d'histoire et d'archéologie de Montréal.

Selon M. Mathieu, le musée est un affreux mastodonte, une atrocité architecturale qui détruit et écrase le patrimoine du splendide site de Pointe-à-Callières dans le Vieux-Montréal. Ce n'est pas le nouveau musée, cependant, qui est sauvage et monstrueux, mais la critique hargneuse de l'auteur.

M. Mathieu s'élève principalement contre l'avis du professeur Witold Rybczynski publié dans un article paru dernièrement dans L'Actualité.

Selon le professeur Rybczynski, l'édifice principal du musée, l'Éperon, « se fond agréablement aux environs ». M. Mathieu affirme le contraire.

S'il avait cependant continué à lire l'article, il aurait appris que l'Éperon suit exactement la forme triangulaire et les dimensions de l'immeuble précédent, la Royal Insurance. Cet immeuble du 19e siècle n'aurait certainement pas offensé M. Mathieu s'il n'avait pas été détruit en 1951.

Ainsi, si M. Mathieu avait examiné l'Éperon de plus près, il se serait rendu compte que l'échelle n'est pas « ridicule et prétentieuse », qu'elle ne perturbe pas la trame de la ville ancienne, et que sa hauteur de trois mètres plus sérieuses, il aurait vu que le coût ne « dépasse pas l'entendement ». Non seulement le coût de 27 millions de dollars est pour l'en-

À la défense d'une construction nouvelle dans le Vieux-Montréal.

étages n'est pas du tout hors règlement.

Dans LE DEVOIR, il accuse le musée d'être l'oeuvre de « criminels du béton », mais en réalité le musée est recouvert de pierre calcaire grise. Non seulement il imite parfaitement les matériaux et les dimensions d'un bâtiment du 19e siècle, mais de plus, la grandeur et la forme des petites fenêtres ressemblent à celles des entrepôts sur la rue de la

Commune. Tous ces éléments architecturaux lient très bien le musée à ses environs.

Si M. Mathieu avait fait des recherches des trois édifices et non pas pour l'édifice de l'Éperon seul, mais il est moindre que celui de l'extension au Musée McCord (30 millions) et du Musée d'art contemporain (33 millions) et bien inférieur à celui de la nouvelle extension au Musée des Beaux-Arts (95 millions).

L'Éperon n'est guère « un mastodonte » : seule l'opinion de M. Mathieu est néanderthalienne. Est-ce qu'il aurait été préférable de construire une copie d'une « architecture ancienne, toute en dentelle » qu'on n'aurait pas distinguée des environs ?

L'architecte de l'Éperon, Dan Hanganu, a remplacé un petit parc sans caractère spécial et peu fré-

quenté, par une oeuvre stimulante et dynamique. L'Éperon respecte soigneusement le patrimoine, exprime l'histoire du Vieux-Port de Montréal et de la science de l'archéologie, tout en étant un édifice moderne dans le courant de la meilleure architecture contemporaine.

Loin de détruire le site, la conception intelligente de l'édifice revitalise et embellit le quartier. Tous ceux qui viendront l'observer et y méditer, en repartiront enrichis.

M. Mathieu attaque le style frais, rationnel, et moderniste de M. Hanganu. Soit. Le président Bush n'aime pas le brocoli... M. Hanganu, cependant, a déjà gagné des prix en architecture et M. Mathieu, vexé, a bien peur (dans LE DEVOIR) que le musée risque de mériter un autre prix d'excellence. Sur ce, il a enfin raison.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morrier, Laurent Soumis, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle : Michel Bélaïr (directeur), Paul DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique : Robert Dufrais, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information politique : José Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Jocelyne Richer (information générale et parlementaire à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions parlementaires), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commiss), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Caroline Bourgeois, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major, Nathalie

Thabet (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Fonton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbel (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, France Grenier, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., située au 775, boulevard Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication : Enregistrement no 0858, Dépot légal, Bibliothèque nationale du Québec, Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS) - 053708 is published daily by L'imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.